

LÉGIONNAIRE TU ES UN VOLONTAIRE



www.legion-etrangere.com



Code d'honneur du légionnaire

- Légionnaire, tu es un volontaire servant la France avec honneur et fidélité.
- Chaque légionnaire est ton frère d'armes quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille.
- Respectueux des traditions, attaché à tes chefs, la discipline et la camaraderie sont ta force, le courage et la loyauté tes vertus.
- Fier de ton état de légionnaire, tu le montres dans ta tenue toujours élégante, ton comportement toujours digne mais modeste, ton casernement toujours net.
- Soldat d'élite, tu t'entraînes avec rigueur, tu entretiens ton arme comme ton bien le plus précieux, tu as le souci constant de ta forme physique.
- La mission est sacrée, tu l'exécutes jusqu'au bout et, s'il le faut, en opérations, au péril de ta vie.
- Au combat, tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés, ni tes armes.



LE GÉNÉRAL DE DIVISION JEAN MAURIN COMMANDANT LA LÉGION ÉTRANGÈRE



MORE MAJORUM

Chaque 30 avril, l'anniversaire du combat de Camerone est célébré partout dans le monde où se trouvent des légionnaires jeunes ou anciens. Cette tradition est née de l'initiative du lieutenant François, chef de poste au Tonkin, qui, le 30 avril 1906 :

- fit rendre à distance les honneurs au drapeau du 1^{er} étranger, qui venait d'être décoré de la Légion d'honneur à Sidi-Bel-Abbès,
- commémora avec les honneurs le combat de Camerone.

À la *Maison mère* à Sidi-Bel-Abbès puis à Aubagne, le cérémonial s'est progressivement codifié. Aujourd'hui, la main articulée du capitaine Danjou est portée solennellement par une personnalité remarquable de la Légion, devant le Monument aux Morts, et est présentée aux troupes.

Si Camerone s'est imposé à la mémoire légionnaire, c'est parce que ce combat correspond à son éthique et symbolise à lui seul les valeurs militaires héritées de ses anciens et auxquelles elle reste profondément attachée :

- le caractère sacré de la mission ;
- la rigueur de l'exécution ;
- la solidarité ;
- le culte du souvenir.

Ce cérémonial apporte une légitime confiance, renforce le sens du devoir et exalte les âmes et les cœurs, en vue des missions qui attendent les légionnaires. Il soude entre eux ces derniers, les rend plus forts pour relever les défis de demain. Il forge un esprit de corps, celui qui permet aux hommes de se surpasser, et aux unités d'atteindre des sommets, de réaliser ce qui serait impossible et au final de remplir la mission.

**« La montagne nous barrait la route. L'ordre fut donné de passer quand même. La Légion l'exécuta. »,
lit-on à l'entrée du tunnel de Fom Zabel creusé, en 1927 et 1928 par nos légionnaires au Maroc.**

Il est donc nécessaire, et même essentiel de se souvenir des grandes choses et de prendre le temps de les commémorer en gardant à l'esprit que derrière un succès, une victoire, il y a toujours des soldats ; que tout repose sur leur comportement au quotidien, au quartier comme en opération. Nos soixante légionnaires tombés à Camerone ne mesureraient pas l'écho que pourrait avoir leur sacrifice. Ils ont courageusement tout donné : « *Les hommes font l'Histoire, mais ne savent pas l'histoire qu'ils font* », écrivait Raymond Aron.

En 2017, « faire Camerone », c'est d'abord être conscient qu'il n'y a pas de petites missions, que toutes méritent un engagement personnel, qui peut aller jusqu'au sacrifice, quand les circonstances l'exigent. Cet engagement nous appelle vers ce qu'il y a de mieux.

Cet agenda 2017, vous propose de revivre ces valeurs fondatrices de la Légion étrangère, à travers les portraits des « anciens » qui ont eu l'honneur de porter la main du capitaine Danjou. Depuis 1947, cette main, symbole du combat pour l'honneur, symbole du culte de la mission et de l'acceptation du sacrifice, enfin, symbole du serment renouvelé intérieurement par chacun de nous, incarne la notion, chère à la Légion, de servir toujours et partout avec **Honneur et Fidélité**.

Alors prenons le temps de nous souvenir de cet héroïsme qui nourrit notre ardeur. Le légionnaire continue de combattre « **More majorum** ».

**« Mère, voici tes fils, qui se sont battus.
Qu'ils ne soient pas jugés sur une basse intrigue,
Mais qu'ils soient accueillis, comme l'enfant prodigue,
Qui vient s'effondrer entre les deux bras tendus ! »**

Charles Péguy

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Maurin".

L'HISTOIRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE



1831

Le 10 mars 1831, le roi Louis-Philippe crée la Légion étrangère, pour l'employer en Algérie. Après vingt ans de guerre en Algérie, elle s'illustre en Crimée (1854-1855), en Italie (1859) puis au Mexique (1863-1867) où elle livre son 1^{er} fameux combat à l'hacienda de Camaron de Tejeda. Ce jour-là, le 30 avril 1863, les 62 légionnaires du capitaine Danjou tiennent fièrement leur serment de combattre jusqu'à la mort pour fixer les forces mexicaines du colonel Milan et protéger un convoi logistique destiné à la ville de Puebla.

Pendant presque douze heures, malgré des pertes sévères, ils font face à 2 000 Mexicains. Ces hommes livrent un combat à la fois perdu d'avance, lointain et désespéré. Pourtant, leur comportement exemplaire fixe l'esprit légionnaire : ils ont accompli la mission. Dans la vie comme au combat, le légionnaire demeure fidèle à la parole donnée et à l'exécution de la mission, coûte que coûte, quel qu'en soit le prix. Ils sont 36 000 depuis 1831 à avoir honoré, par le don de leur vie, le contrat qu'ils avaient signé.

1870

DU SOL FRANÇAIS AUX
GUERRES COLONIALES

En 1870, lors de la guerre contre la Prusse, la Légion fait partie de l'Armée de la Loire et combat devant Orléans, puis Belfort. Elle devient ensuite le refuge des jeunes Alsaciens-Lorrains qui refusent de servir dans l'armée allemande. Cette Légion à majorité francophone, va participer à la partie la plus dure de la conquête coloniale, en Indochine, au Dahomey (Bénin), au Soudan (Mali), à Madagascar et dans le Grand Sud Oranais.

1914

LA PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE

En 1914, ces hommes d'expérience renforcés par 8 000 étrangers, engagés volontaires pour la durée de la guerre, constituent quatre régiments de marche, regroupés le 11 novembre 1915 en un seul corps : le célèbre Régiment de marche de la Légion étrangère. Le lieutenant-colonel Rollet, qui commande le RMLE après la mort du colonel Duriez, tué à la tête de ses hommes, ramènera de ces quatre années de guerre le drapeau le plus décoré de l'Armée française.

LA RIGUEUR DE L'EXÉCUTION



LE CARACTÈRE SACRÉ DE LA MISSION

du roi Louis Philippe 1^{er} ... à nos jours

1940

LA LÉGION DANS LA SECONDE
GUERRE MONDIALE

Après-guerre, la Légion augmente ses effectifs jusqu'à atteindre 48 900 hommes sous les armes, au début de l'année 1940. Elle est constituée de quatorze régiments. Certaines unités disparaissent dans la tourmente du mois de mai 1940, d'autres sont dissoutes à l'armistice car elles n'ont plus de raison d'être. Néanmoins, elles obtiennent plusieurs citations à l'ordre de l'Armée pour cette campagne. Certains légionnaires choisissent la France Libre et rejoignent la 13^e DBLE, première unité combattante du général de Gaulle. Par la suite, ils sont rejoints par les régiments d'Afrique du Nord et participent ensemble à la campagne de la libération du territoire national et la campagne d'Allemagne.

1946-62

LA GUERRE D'INDOCHINE
ET D'ALGERIE

En Indochine puis en Algérie, les légionnaires sont encore aux avant-postes des combats. Ils sont de tous les coups durs, de la RC4 jusqu'à Diên Biên Phû, de Batna aux Aurès Nementchas en Algérie, 11 000 des leurs dorment à jamais en terre indochinoise et 2 000 ont perdu la vie en Algérie.

DEPUIS 1962

LE DÉPART D'ALGERIE ET LE
RETOUR AUX OPÉRATIONS

Implantée en Métropole depuis 1962, présente en Guyane, à Mayotte, en Polynésie jusqu'en 2000 et à Djibouti jusqu'en 2011, la Légion étrangère se place à la pointe de l'Armée française. Ses interventions à Loyada en 1976, à Kolwezi et au Tchad en 1978, à Beyrouth en 1983-1984, ont confirmé sa capacité opérationnelle. Une rigueur qui lui vaut de former l'essentiel de la Division Daguet, lors de la première Guerre du Golfe (1990-1991).

21^e SIÈCLE

UN NOUVEAU CADRE
D'EMPLOI

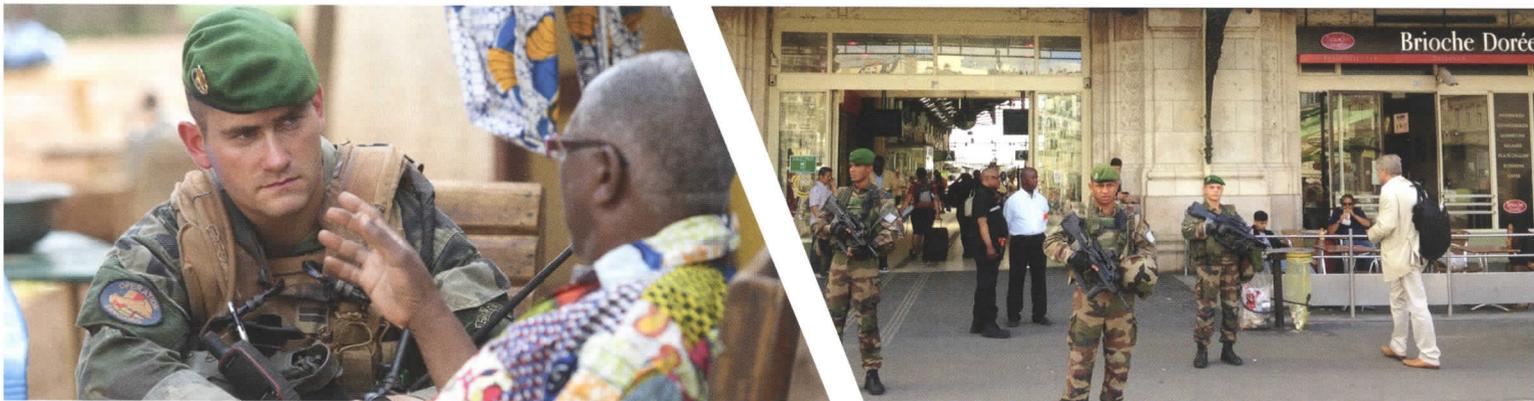
Après avoir servi de laboratoire pour la professionnalisation militaire conduite par la France à partir de 1997, la Légion s'est adaptée aux nouveaux types d'interventions. Elle est présente sur les différents théâtres d'ex-Yougoslavie, d'Afghanistan ou d'Afrique, mais aussi dans les opérations intérieures *Sentinelles* ou *Harpie* (lutte contre l'orpaillage) et *Titan* (protection du centre spatial) en Guyane. Parallèlement les régiments poursuivent en permanence leur entraînement et le développement des nouvelles techniques (FELIN, numérisation) afin d'être prêts à servir la France à tout moment.

LE CULTE DU SOUVENIR



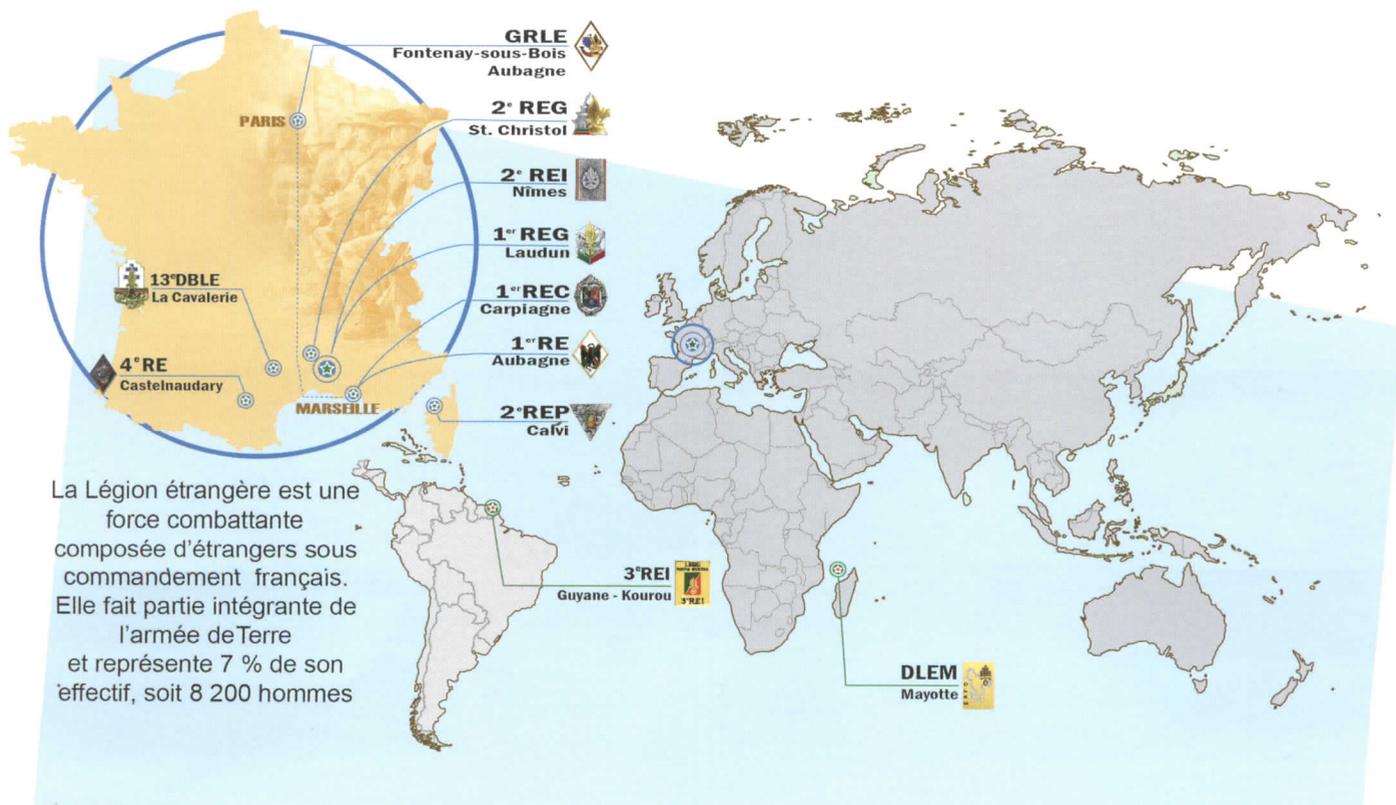
LA SOLIDARITÉ

LA LEGION D'AUJOURD'HUI



La Légion étrangère est composée du Commandement de la Légion étrangère (COMLE) et de onze régiments ou unités formant corps (neuf en métropole, deux Outre-mer). Parmi ceux-ci, six régiments sont placés pour emploi auprès du Commandement des forces terrestres (CFT), au sein de leurs brigades interarmes. Ils sont régulièrement engagés en opérations extérieures (OPEX), en missions intérieures (MISSINT) et participent aux missions de courte durée (MCD) de l'Armée française. Les deux formations hors métropole relèvent quant à elles du dispositif interarmées.

Enfin, trois formations à vocation spécifique sont directement subordonnées au Commandement de la Légion étrangère et travaillent au profit de l'ensemble de l'institution (1^{er} Régiment étranger, 4^e Régiment étranger et Groupement de recrutement de la Légion étrangère).



La Légion étrangère est une force combattante composée d'étrangers sous commandement français. Elle fait partie intégrante de l'armée de Terre et représente 7 % de son effectif, soit 8 200 hommes

LA LEGION EN FRANCE ET DANS LE MONDE

LES SIX RÉGIMENTS DES FORCES STATIONNÉS EN MÉTROPOLE

Quatre régiments appartiennent à la 6^e Brigade légère blindée

Le 2^e Régiment étranger d'infanterie, stationné à Nîmes ;
La 13^e Demi-brigade de Légion étrangère, stationnée à La Cavalerie ;
Le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie, stationné à Carpiagne ;
Le 1^{er} Régiment étranger de génie, stationné à Laudun.

Un régiment appartient à la 11^e Brigade parachutiste

Le 2^e Régiment étranger de parachutistes, stationné à Calvi.

Un régiment appartient à la 27^e Brigade d'infanterie de montagne

Le 2^e Régiment étranger de génie, stationné à Saint-Christol.

LES FORMATIONS STATIONNÉES OUTRE-MER

La Légion étrangère compte deux formations stationnées hors métropole.

Le 3^e Régiment étranger d'infanterie (3^e REI)

Implanté à Kourou, en Guyane française, aux ordres du Commandement supérieur des forces armées en Guyane (FAG).

Le Détachement de Légion étrangère de Mayotte (DLEM)

Implanté à Dzaoudzi, aux ordres du Commandement supérieur des forces armées dans la zone Sud de l'Océan indien (FAZSOI).

Ces deux formations comptent dans leurs rangs du personnel dit « permanent », effectuant un séjour de deux ou trois ans, et des unités « tournantes », en mission de courte durée (MCD), pour une durée de quatre mois environ.

LES FORMATIONS A VOCATION SPECIFIQUE

Le général commandant la Légion étrangère dispose d'un état-major stationné à Aubagne et de trois formations qui lui sont directement subordonnées.

Le 1^{er} Régiment étranger (1^{er} RE)

Situé à Aubagne, il assure avec l'état-major du COMLE l'administration centrale de la Légion étrangère, anciennement appelé « dépôt commun de la Légion étrangère ».

Le 4^e Régiment étranger (4^e RE)

Stationné à Castelnaudary, il est le régiment d'instruction et de formation de la Légion : « l'école de la Légion étrangère ».

Le Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE)

Implanté à Fontenay-sous-Bois, près de Paris et à Aubagne (cf. carte), il est en charge du recrutement et de l'évaluation des candidats à l'engagement.

Ces trois formations forment ce que l'on appelle le « socle » de la Légion étrangère. Celles-ci n'ont pas vocation à être projetées, mais fournissent régulièrement des renforts individuels, spécialistes ou combattants, aux régiments des forces.



SUBORDINATION

Le général commandant la Légion étrangère exerce son autorité sur l'ensemble des régiments de Légion dans les domaines de :

- La gestion et de l'administration du personnel ;
- L'instruction et de la formation ;
- La protection et de la sécurité du personnel servant à titre étranger ;
- La communication.

Enfin, ses prérogatives s'étendent dans les domaines du moral, du patrimoine, des traditions et de l'action sociale. Toutes les formations de la Légion étrangère sont rattachées à une base de défense (BDD). La base de défense est un regroupement des formations du ministère de la Défense qui sont stationnées à proximité les unes des autres. Au sein de ces bases de défense, tout le personnel et les moyens dédiés à l'administration générale et aux soutiens communs sont regroupés et mutualisés.

Le 2^e REP et le 2^e REG constituent des bases de défense autonomes en raison de leur isolement géographique. Compte tenu du statut à titre étranger, lorsqu'ils sont employés par une base de défense, les légionnaires conservent un lien hiérarchique avec le commandement de la Légion étrangère.

LA LEGION EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Forte de 8200 hommes, la Légion étrangère fait partie intégrante de l'armée de Terre dont elle constitue une composante de combat.

La loi du 24 mars 2005, relative au statut général des militaires, est à l'origine du « service à titre étranger ».

La spécificité majeure de la Légion étrangère repose sur sa capacité, reconnue par cette loi, à recruter, dès le temps de paix, des étrangers à qui l'on va confier les armes de la France.

Le statut « à titre étranger », inscrit dans le décret du 12 septembre 2008 relatif aux militaires servant à titre étranger, a pour objet d'encadrer cette capacité.

De ce corpus de textes, que complète l'instruction ministérielle relative à l'organisation du Commandement de la Légion étrangère, 3 caractéristiques distinguent la Légion étrangère du reste de l'armée de Terre : la Légion étrangère est une formation combattante, composée d'étrangers sous commandement français.

En raison de la spécificité de son recrutement, celle-ci occupe une place particulière au sein de l'armée française. Son histoire, faite de gloire, d'héroïsme et de sacrifice, continue de lui valoir l'incontestable attachement de la Nation.

Au-delà de son statut atypique, la Légion étrangère se singularise par une certaine philosophie de la vie militaire. Le légionnaire considère la Légion comme sa famille plus encore que comme une simple entité militaire. Il y règne un puissant esprit de corps, fondé sur l'adhésion profonde à un système de valeurs militaires traditionnelles.

Le recrutement d'étrangers implique une organisation particulière, mais aussi un esprit et un style de vie, propres à garantir la parfaite intégration des étrangers volontaires pour servir au sein de l'armée française.

LE STATUT À TITRE ÉTRANGER

UNE FORMATION COMBATTANTE

La Légion étrangère est uniquement composée de régiments de mêlée (infanterie et cavalerie) et d'appui direct (génie combat). Le légionnaire s'engage au titre de la Légion étrangère et non au titre d'un régiment ou d'une spécialité. À l'issue de leur instruction initiale d'une durée de quatre mois, les légionnaires sont affectés dans l'un ou l'autre des régiments en fonction des besoins. Ils doivent donc être capables de tenir à tout moment un poste de combattant. Une particularité qui constitue l'essence même l'Institution. La Légion étrangère fait exception à la condition de la possession de la nationalité française exigée dans le reste des armées.

COMPOSEE D'ETRANGERS

Tout militaire à titre étranger sert sous contrat, quel que soit son grade. Cette disposition vaut quelle que soit la catégorie de grade : officiers, sous-officiers ou militaires du rang. Il n'existe donc pas la possibilité pour un sous-officier de Légion d'obtenir un statut de carrière en servant à titre étranger.

La troupe est l'unique vivier dans lequel sont sélectionnés les cadres.

Tous les sous-officiers ont porté le képi blanc. La formule a fait ses preuves et participe à la cohésion de l'Institution. Mais elle exige aussi de faire vivre un système de sélection des élites destiné à satisfaire, sans apport extérieur, aux besoins d'encadrement des formations, et ce, en qualité et en quantité. En fait, la Légion étrangère n'accepte d'endosser le passé du légionnaire qu'à condition qu'il soit intégralement connu. Après vérification des déclarations des candidats, ce passé est alors soigneusement étudié. Seuls ceux qui semblent capables et désireux de s'adapter aux règles de la vie en collectivité peuvent prétendre à être incorporés. Le principe du recrutement à titre étranger autorise également un candidat français à postuler pour la Légion, même s'il sert sous statut à titre étranger, comme ses camarades étrangers.



SOUS COMMANDEMENT FRANCAIS

La Légion étrangère est commandée par les officiers des armes issus des filières classiques de formation de l'armée de Terre. Exceptionnellement la Légion recrute des officiers servant à titre étranger. Ils représentent environ 10% des officiers (anciens légionnaires et sous-officiers). Le général commandant la Légion étrangère et les officiers affectés dans les régiments sont les garants de la fidélité du légionnaire à la France.

Le candidat peut être engagé sur simple présentation d'une pièce d'identité.

Cette atypie, exclusivement offerte au recrutement des volontaires à la Légion étrangère, trouve sa source dans la loi de 2005, spécifique aux militaires servant à titre étranger. Cette disposition offre une « deuxième chance » à tous ceux qui veulent tourner une page et qui ont besoin ou envie de prendre un nouveau départ. Aujourd'hui, la plupart des candidats viennent à la Légion, avec le seul désir d'y servir, voire d'y faire carrière. Néanmoins, la possibilité qu'offre la Légion à ceux qui s'y présentent d'obtenir une nouvelle identité lui impose une grande vigilance. Seuls les candidats qui en font expressément la demande et qui en ont besoin, sont engagés sous identité déclarée. Les autres candidats sont recrutés sous identité réelle à l'exclusion de ceux pour lesquels la Légion estime avoir besoin de temps pour vérifier les déclarations faites à l'engagement.

LE LEGIONNAIRE

Un candidat peut s'engager dès l'âge de 17 ans avec une autorisation signée des deux parents. La moyenne d'âge des engagés est de 23 ans. La Légion recrute des hommes jeunes qui ont déjà une certaine maturité et une certaine expérience, souvent militaire. Le niveau général est supérieur à la moyenne de ce que l'on attend d'un engagé, ce qui est justifié par le fait que se trouvent parmi les jeunes engagés les futurs sous-officiers de la Légion. S'il n'est pas nécessaire de parler français lors de l'engagement, il est toutefois essentiel que les candidats à l'engagement disposent de la capacité à apprendre la langue française. En effet, 89 % d'entre eux sont étrangers.

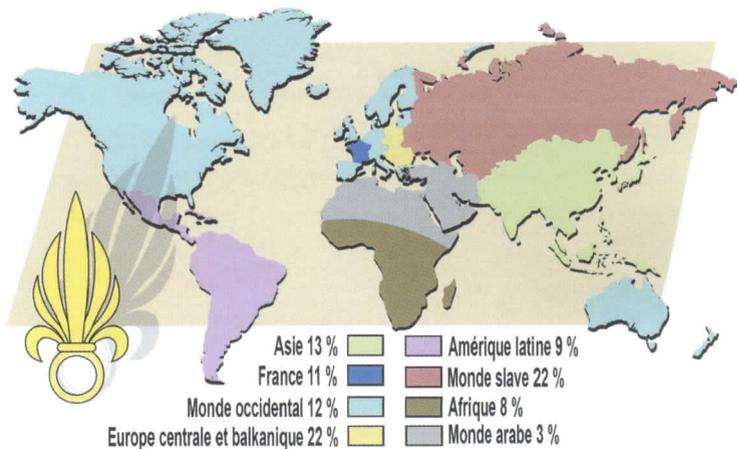
La Légion compte aujourd'hui presque 150 nationalités dans ses rangs. Traditionnellement, le recrutement

de la Légion est le reflet de la situation internationale du moment.

À l'heure actuelle, ce recrutement est à dominante slave et balkanique avec près de 44 % de l'effectif incorporé. Les francophones, essentiellement des Français, représentent près de 11% du recrutement. La présence d'un minimum de francophones dans la troupe participe à l'enseignement indispensable du français.

Le jeune légionnaire est avant tout un volontaire sélectionné et choisi.

En 2016, la Légion a recruté environ 1700 hommes parmi les 8 000 candidats qui sont présentés dans les Postes d'information de la Légion étrangère (PILE). Pour les étrangers, cela veut dire qu'ils ont financé leur voyage vers la France, ce qui est déjà la preuve de la solidité de leur motivation.



89 % de légionnaires sont étrangers



LA CARRIERE

LE CONTRAT

Le contrat initial de cinq ans comprend une période probatoire de six mois, renouvelable une fois. La carrière se poursuit par contrats successifs.

Pour postuler à l'engagement, il faut avoir 17 ans au moins, 40 ans au plus et être physiquement apte au service en tous lieux.

Sur le plan administratif, le recrutement à titre étranger impose certaines règles de vie au légionnaire, tant que l'identité de celui-ci n'a pas été confirmée par la production d'actes d'état civil. La procédure dite de régularisation de situation militaire (RSM) sanctionne la fin de cette période de vérification. Elle permet au légionnaire d'endosser sa véritable identité avec les droits et devoirs afférents au militaire servant à titre étranger. Par décision de l'autorité militaire, la RSM intervient le plus rapidement possible.

À partir de trois ans de service, les étrangers qui le désirent peuvent demander leur naturalisation.

LE PARCOURS PROFESSIONNEL

Il s'inspire de celui du reste de l'armée de Terre avec des certificats et des brevets qui se passent soit au sein de la Légion, soit à l'extérieur, en fonction de leur niveau et de leur degré de technicité.

LE TAUX D'ENCADREMENT

Il est d'un sous-officier pour trois militaires du rang.

Cela signifie que sur quatre légionnaires qui s'engagent aujourd'hui, l'un d'entre eux sera sélectionné pour devenir sous-officier.

LES SOLDES

Les soldes sont les mêmes que dans les unités du régime général.

LE DISPOSITIF DE RECRUTEMENT

En raison de sa spécificité, le dispositif de recrutement de la Légion étrangère est distinct de celui de l'armée de Terre. Intégré au Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE), il s'articule en deux composantes.

Au niveau local, il s'appuie sur un maillage national de dix postes d'information (PILE). Ceux-ci sont répartis en deux grandes zones géographiques, placées chacune sous la responsabilité d'un Centre de présélection.

Au niveau central, se trouve la deuxième composante qui est le centre de sélection et d'incorporation (CSI) à Aubagne.

Le système fonctionne en flux continu toute l'année, sans interruption pour le candidat, depuis sa présentation dans un poste de recrutement jusqu'au début de son instruction.

La sélection se fait par filtres successifs visant à retenir les meilleurs potentiels dans le but de former, à court terme, un légionnaire fidèle, discipliné et rustique. La durée moyenne du cycle de recrutement et de sélection est de deux semaines.

LES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves ont lieu à Aubagne. Elles comportent : une visite médicale approfondie, des tests sportifs et psychotechniques, mais aussi des entretiens de sécurité et des entretiens de motivation.

En fin de circuit, le dossier du candidat est présenté devant la commission hebdomadaire de sélection, présidée par le chef d'état-major du COMLE. Compte tenu de la qualité du recrutement, la commission de sélection dispose d'une grande liberté de choix.

LA SECURITE

La sécurité est du ressort de la Division sécurité et protection. Cet organisme implanté à Aubagne, documenté et expérimenté, dispose de tous les linguistes habilités à mener des entretiens avec les candidats.

L'OUTIL DE FORMATION

Régiment d'instruction pour l'ensemble de la Légion étrangère, le 4^e Régiment étranger, implanté à Castelnaudary, constitue le centre de gravité du dispositif de formation des légionnaires et des futurs cadres.

LA FORMATION INITIALE

La Légion a besoin d'un centre de formation unique pour constituer une troupe professionnelle du plus haut niveau de cohésion et d'efficacité possible à partir d'individus aux motivations parfois incertaines et aux origines très hétérogènes. La standardisation de la formation est également liée au fait que le contrat prévoit que chaque légionnaire est un combattant qui peut servir indifféremment dans n'importe quel régiment de la Légion, d'infanterie, de génie ou de cavalerie. La formation du légionnaire se fait donc sur la base la plus exigeante, celle du combat d'infanterie, qui est la plus propice à développer l'esprit « troupe d'assaut » que la Légion attend de ses hommes, quels que soient leurs métiers, leurs spécialités ou leurs affectations futures. Ce parti pris constitue le fondement de la culture de la Légion.

La formation des jeunes engagés volontaires recouvre deux volets : l'instruction du soldat, relativement classique, telle qu'on la pratique dans n'importe quelle armée, dès lors que l'on veut former un fantassin rustique et endurant, et l'éducation du légionnaire, qui procède d'une démarche plus originale. Il s'agit, en premier lieu, de faciliter l'intégration des engagés volontaires avec la double priorité de l'apprentissage de la langue française et de la vie en collectivité. Il s'agit surtout d'inculquer à l'engagé volontaire, à force de patience et d'exigence, toutes les valeurs que l'on

attend d'un légionnaire :

- Le respect de la devise : « Honneur et Fidélité » ;
- L'amour du travail bien fait ; le sens de la solidarité ;
- L'esprit de sacrifice. Ces valeurs sont formalisées dans le « Code d'Honneur du légionnaire », le référentiel permanent du comportement, pour la vie courante comme pour le combat.

C'est l'adhésion de tous à ce Code d'Honneur qui fonde l'esprit de corps de la Légion étrangère.

SELECTION ET FORMATION DES CADRES

Le système de l'instruction centralisée permet, dans un second temps, de détecter et d'évaluer selon un référentiel commun les futurs cadres de la Légion. Les régiments envoient les meilleurs de leurs légionnaires à Castelnaudary pour en faire des caporaux. Tous les légionnaires passant par les différentes formations se retrouvent en position de compétition mais à égalité des chances. Les meilleurs reviendront ensuite au 4^e RE pour y suivre le peloton de sous-officier. La désignation pour suivre un stage ne se fait pas sur la base du niveau scolaire ou universitaire. Il faut faire ses preuves en régiment et confirmer ensuite au peloton. Fondé sur le principe du respect de l'égalité des chances, ce système, que l'on appelle l'avancement au mérite, a fait ses preuves et fournit à la Légion des petits gradés et des chefs d'une qualité reconnue.

Le général commandant la Légion étrangère est responsable de la gestion de l'ensemble des militaires servant à titre étranger. Le système de gestion de la ressource humaine est centralisé à partir d'Aubagne par la Division des ressources humaines de la Légion étrangère (DRHLE) et relayé au niveau local par les responsables des ressources humaines des régiments.

Dans l'enveloppe globale des droits qui lui sont attribués par l'armée de Terre, la DRHLE assure tous les actes de l'administration individuelle et collective du personnel. Elle prépare les plans annuels de mutation, de formation et les propositions pour les différents tableaux de nomination et d'avancement. Enfin, elle a, à sa charge, la responsabilité de la reconversion.

APRES LA FIN DES SERVICES

Le bureau des anciens de la Légion étrangère (BALE) a la charge importante, sur le plan pratique comme sur le plan moral, de gérer tout le personnel à titre étranger non naturalisé et rayé des contrôles. Il est le correspondant désigné des anciens qui veulent faire valoir leurs droits pour reconstituer des carrières, valider des services ou obtenir des décorations.



UN DISPOSITIF DE SUIVI SOCIAL

La Légion étrangère dispose d'un système d'action sociale propre et complémentaire de celui des armées. Il vise à répondre aux besoins spécifiques et s'adapte en permanence aux problématiques rencontrées par les légionnaires en activité ou ayant quitté le service actif. Le dispositif s'adresse aussi bien au personnel d'active,

avec le Centre des convalescents et permissionnaires de la Légion étrangère à la Malmousque (CCPLEM) et le Centre d'hébergement et d'accueil de La Ciotat (CHALE), qu'aux anciens avec un dispositif dont le fleuron est l'Institution des invalides de la Légion étrangère (IILE), à Puyloubier. Ces différents centres sont l'expression de la solidarité que la

Légion étrangère témoigne à ceux qui ont servi dans ses rangs avec Honneur et Fidélité.

L'action sociale de la Légion étrangère relève de la Division entraide et solidarité (DES) et particulièrement du Foyer d'entraide de la Légion étrangère (FELE).

LE COMMANDEMENT DE LA LEGION ETRANGERE



COMMANDEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Créé en 1984
(sous son appellation actuelle)
Stationné à Aubagne

EFFECTIF : 50 hommes
MARCHE : Le Boudin
DEVISE : « Honneur et Fidélité »
CONTACT :
www.legion-etrangere.com



ETAT-MAJOR DE LA LEGION ETRANGERE

Le général commandant la Légion étrangère est le conseiller technique du chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), pour ce qui concerne l'ensemble des questions spécifiques à la Légion étrangère et aux militaires servant à titre étranger. Il est placé sous l'autorité du major général de l'armée de Terre (MGAT). Le général COMLE exerce les prérogatives que lui confère l'instruction ministérielle n° 950 du 17 novembre 2014.

Ces prérogatives s'appliquent aux domaines suivants :

- Administration du personnel servant à titre étranger;
- Gestion des effectifs de la Légion étrangère;
- Soutien administratif des militaires ayant servi à titre étranger;

- Discipline;
- Instruction et formation;
- Traditions, patrimoine et devoir de mémoire;
- Moral, solidarité et entraide;
- Communication et rayonnement;
- Protection et sécurité des militaires servant à titre étranger.

L'ETAT-MAJOR DU COMMANDEMENT DE LA LEGION ETRANGERE

Stationné à Aubagne, le Commandement de la Légion étrangère s'appuie pour son action sur le personnel du 1^{er} Régiment étranger (1^{er} RE). Pour accomplir sa mission, le général commandant la Légion étrangère, secondé par un colonel adjoint, dispose d'un état-major articulé en quatre grandes divisions pour chacun des domaines de responsabilité

du COMLE : les ressources humaines, la sécurité, le rayonnement et la solidarité.

LA DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Elle est responsable de l'échelon centralisé de la gestion du personnel servant à titre étranger (TE) pour l'ensemble des

formations de la Légion étrangère. Présente dès la sélection des candidats, son travail continue avec le traitement du dossier de tous les légionnaires non naturalisés rayés des contrôles. Elle comprend notamment un Bureau d'aide à la reconversion (BARLE) et un Bureau des anciens de la Légion étrangère (BALE) qui constituent le point final de la carrière d'active d'un légionnaire :

- Reprise d'une activité dans le monde civil;
- Accès à un stage de reconversion ou placement en entreprise;
- Administration et stockage de toutes les pièces constitutives de son dossier individuel afin de pouvoir garantir, même plusieurs années après son départ de l'Institution, la totalité de ses droits administratifs.

La DRH est renforcée par une Cellule système d'informations et communication (SIC), héritière de la division SIC, créée en 2004. Cette cellule élabore et conduit la politique en matière d'équipement des plateformes de formation et d'instruction (PFI) du socle. Elle participe à la coordination des actions entre l'administration centrale et les régiments du socle. Elle conçoit les procédures et administre les outils de sécurisation des applications propres à la Légion étrangère et participe à la lutte informatique défensive (LID) en tant que tête de chaîne SSI (sécurité des systèmes d'information) du socle.

LA DIVISION SECURITE ET PROTECTION (DSP)

En matière de sécurité et de protection, la DSP est compétente pour tout le personnel servant à titre étranger (même hors Légion), quel que soit le lieu d'implantation géographique (Outre-mer, étranger et métropole), elle n'a donc pas de compétence territoriale. Elle dépend sur le plan du commandement et de l'emploi du COMLE et sur le plan technique de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD). Dans le cadre de ses attributions, la DSP participe, entre autres, à la sélection des candidats à l'engagement au sein de la Légion étrangère.

LA DIVISION RAYONNEMENT ET PATRIMOINE (DRP)

Chargée, sous la responsabilité du général COMLE, de la politique de rayonnement de la Légion étrangère, la division élabore et coordonne les actions d'influence et de communication afin de consolider l'image "Légion étrangère" sur le socle assumé de son identité puissante et singulière, façonnée par son histoire et perceptible à travers son patrimoine. Elle promeut également une image authentique et moderne de la Légion et du légionnaire tout en se préservant une vraie capacité permanente de réaction face à l'actualité la concernant, selon les directives en vigueur. La division s'appuie sur trois piliers majeurs pour harmoniser et déployer son action :

- Un pôle EVENEMENTIEL plus particulièrement chargé des médias et des relations publiques;
 - Un pôle PRODUCTION regroupant les compétences rédactionnelles (Képi blanc magazine, création d'ouvrages) et audiovisuelles. Il anime et fédère la communauté légion sur internet et les réseaux sociaux;
 - Un pôle PATRIMOINE regroupant le Musée (multi-site : Aubagne, Puylobier, salles d'honneur des régiments) et le fond documentaire (archives).
- Les activités de la Musique de la Légion Etrangère, lorsqu'elles sont réalisées comme prestations complémentaires des actions de communication majeures (14 juillet, Camerone,...), sont intégrées dans les opérations de la division.

LA DIVISION ENTRAIDE ET SOLIDARITE (DES)

Cette division est responsable de l'action sociale au profit des ayants droit, qui sont le personnel servant à titre étranger, les anciens et leurs familles. Le Foyer d'entraide de la Légion étrangère (FELE) met en œuvre le plan d'action sociale décidé par le général COMLE. Les aides qu'il accorde complètent les prestations de l'action sociale des armées et de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), sans toutefois s'y substituer. L'Institution des invalides située à Puylobier, expression même de la solidarité légionnaire, appartient au FELE. Le magazine Képi Blanc, outil de solidarité et de rayonnement, dont la diffusion se fait uniquement par abonnement, entretient le lien traditionnel existant entre la Légion d'active et ses anciens. L'intégralité de son résultat bénéficiaire est intégrée dans les comptes du FELE pour le financement de l'action sociale de la Légion étrangère.

Le cercle mixte de la Légion étrangère (CMLE), créé le 1^{er} janvier 2014, regroupe les anciens cercles-mess transformés en succursales. La direction, située à Aubagne, s'occupe de l'organisation, du contrôle du processus comptable et de la réalisation des approvisionnements. Le CMLE contribue ainsi au financement de la condition du personnel servant à la Légion.

UNE INSTANCE CONSULTATIVE

Les militaires à titre étranger ne pouvant pas siéger aux différents conseils de la fonction militaire, le conseil de la Légion étrangère (CLE), créé en 2010, est une instance consultative chargée de fournir au chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) et au général commandant la Légion étrangère les éléments d'appréciation sur la situation générale de la Légion étrangère.

Il donne également un avis au CEMAT avant toute décision d'ordre général pouvant avoir un impact sur la Légion étrangère.

Enfin, il émet un avis au COMLE pour les décisions d'ordre particulier portant notamment sur la mise en œuvre des normes et directives dérivant du statut relatif aux personnels servant à titre étranger et sur les conditions particulières du service à titre étranger.

Composé de membres représentant les différentes catégories statutaires (officiers, sous-officiers et militaires du rang), il est présidé par le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) et le général commandant la Légion étrangère qui en est le vice-président.



LE 1^{ER} REGIMENT ETRANGER



COMMANDEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Créé en 1841
Stationné à Aubagne

EFFECTIF : 519 hommes

MARCHE : Nous sommes tous des
volontaires

DEVISE : « Honneur et Fidélité »

CONTACT :
www.1re.legion-etrangere.com



TOUS DES VOLONTAIRES

Le 1^{er} Étranger (1^{er} RE), doyen des régiments de la Légion, constitue avec l'état-major du Commandement de la Légion étrangère, ce que l'on appelle la « Maison mère de la Légion ».

Cette expression, héritée de l'époque où le régiment était stationné à Sidi-Bel-Abbès, traduit symboliquement le rôle important que joue le régiment dans la conservation des traditions, puisque le quartier Vienot, à Aubagne, abrite le monument aux Morts et le Musée de la Légion. Elle vient aussi du fait que le 1^{er} RE constitue le véritable passage obligé pour l'ensemble de la Légion. Le jeune légionnaire débute son parcours à Aubagne, au Centre de sélection et d'incorporation (CSI). Il y revient à sa sortie de l'instruction et y accomplira ses formalités de départ, à la fin de son service actif.



UN REGIMENT D'APPUI ET DE SOUTIEN



Le 1^{er} RE est un régiment à vocation essentiellement administrative dont la mission majeure est d'appuyer au commandement l'état-major de la Légion étrangère et de soutenir ses régiments ainsi que les différents organismes installés au quartier Viénot. Le 1^{er} RE détache régulièrement des légionnaires qui sont projetés, avec les autres régiments de Légion, sur tous les théâtres d'opérations. De plus, le régiment participe, comme toutes les unités de l'armée de Terre, aux MISSINT (missions intérieures) et aux missions de soutien à la population lors de catastrophes naturelles.

Le 1^{er} RE est articulé en trois compagnies.

LA COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DES SERVICES REGIMENTAIRES (CCSR)

Elle assure le soutien courant de la plate-forme d'Aubagne et administre le personnel employé à l'antenne du GSBdD (Groupement de soutien de la base de défense).

LA COMPAGNIE DES SERVICES DE LA LEGION ETRANGERE (CSLE)

Elle regroupe l'ensemble du personnel armant les organismes à vocation particulière (CHALE, CCPLM, IILE) ainsi que trois des divisions du COMLE :

- Division sécurité et protection ;
- Division rayonnement et patrimoine ;
- Division entraide et solidarité.

LA COMPAGNIE ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA LEGION ETRANGERE (CAPLE)

Elle regroupe l'ensemble du personnel armant le Centre de sélection et d'incorporation (CSI) ainsi que la Division des ressources humaines de la Légion étrangère (DRHLE) et gère ainsi tout le personnel passager et isolé non disponible en organisation (NDO) (candidats, congés de fin de campagne, séjours en milieu hospitalier, indisponibles de longue durée, en attente d'affectation). Elle sélectionne et incorpore les candidats à l'engagement, gère et héberge également tous les passagers de la « Maison mère ».

Du 1^{er} Régiment étranger dépendent un certain nombre d'organismes à vocation particulière qui méritent mention.

LA MUSIQUE DE LA LEGION ETRANGERE (MLE)

Prestigieuse ambassadrice de la Légion, elle se produit partout en France et à l'étranger, à travers un répertoire particulièrement riche et varié.

LE MUSEE

Outre le musée lui-même, il comprend le Centre de documentation, fréquenté par de nombreux chercheurs dans le cadre de leurs travaux d'études en lien avec la Légion étrangère.

LE CENTRE DES CONVALESCENTS ET DES PERMISSIONNAIRES DE LA LEGION ETRANGERE DE MALMOUSQUE (CCPLEM)

Dédié exclusivement aux militaires à titre étranger d'active, le centre accueille en hébergement temporaire les légionnaires et sous-officiers célibataires qui en font la demande, dans le cadre de leurs permissions, mais aussi pour des congés de maladie ou des périodes de convalescence.

LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL DE LA LEGION ETRANGERE (CHALE)

Situé à la Ciotat, ce centre est dédié aux anciens et aux militaires à titre étranger d'active. Il assure l'hébergement temporaire des anciens légionnaires à la recherche d'emploi ou en position de

DES ORGANISMES A VOCATION PARTICULIERE

stage de reconversion. Il offre également la possibilité d'hébergement de circonstance pour le personnel d'active rentrant de mission de longue durée hors métropole, seul ou en famille, en attente d'attribution d'un logement.

L'INSTITUTION DES INVALIDES DE LA LEGION ETRANGERE (IILE)

Elle est située près du village de Puyloubier. Actrice majeure de la solidarité Légion, elle a pour vocation d'accueillir et réinsérer des anciens légionnaires rencontrant tous types de difficultés.

L'ATHLEG

L'ATHLEG est l'équipe d'athlètes de la Légion étrangère, constituée de légionnaires de niveau international dans le domaine de la course à pied hors stade. Outil de communication qui, par ses victoires, participe au rayonnement de la Légion étrangère, l'ATHLEG est rattaché au club sportif du régiment. Ses membres tiennent tous un emploi principal dans un des services du régiment, tout en s'entraînant et en participant aux compétitions parallèlement.

LE CENTRE DE SELECTION ET D'INCORPORATION (CSI)

Il est responsable de la coordination et de la direction du déroulement de la sélection des candidats et assure l'incorporation de ceux qui seront retenus à l'issue de la commission de sélection.

LE 4^E REGIMENT ETRANGER



COMMANDEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Créé en 1920 à Marrakech au Maroc
Stationné à Castelnaudary depuis 1976

EFFECTIF : 1600 hommes dont :

- 540 permanents,
- 600 engagés volontaires,
- 460 stagiaires.

MARCHE : C'est le 4 en chantant

DEVISE : « Honneur et Fidélité »

CONTACT :

www.4re.legion-etrangere.com



INSTRUIRE LE SOLDAT, EDUQUER LE LEGIONNAIRE, FORGER LA LEGION DE DEMAIN

Le 4^e Régiment étranger, stationné à Castelnaudary, est le creuset de la Légion étrangère. Sa mission principale est l'instruction et la formation de tous les cadres et légionnaires. Il n'est pas projetable en unité constituée, mais renforce fréquemment les unités opérationnelles par l'envoi de cadres ou légionnaires en individuel. Moteur de la refonte des effectifs de la Légion étrangère, le 4 est la pierre angulaire de la Légion étrangère : il forme tous les jeunes légionnaires, tous les caporaux, tous les sergents et une grande partie des spécialistes de la Légion étrangère.

ORGANISATION DU REGIMENT

Le 4^e RE est organisé en six compagnies auxquelles s'ajoute une compagnie de réserve.

TROIS COMPAGNIES D'ENGAGES VOLONTAIRES (CEV)

Les légionnaires sont tous formés au sein de ces compagnies (instruction de 16 semaines).

COMPAGNIE D'INSTRUCTION DES CADRES (CIC)

Elle forme les caporaux (8 semaines), les sergents (15 semaines), les chefs de groupe d'infanterie blindée (10 semaines) et les sergents « rang » (2 semaines).

COMPAGNIE D'INSTRUCTION DES SPECIALISTES (CIS)

Elle assure toute la formation au niveau

élémentaire de la Légion étrangère (santé, administration, informatique, transmission, restauration collective, sport et maintenance) et quelques formations du premier degré. La CIS est responsable du centre d'instruction et d'entraînement à la conduite (CIEC) et de la formation de ses moniteurs.

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DES SERVICES (CCS)

Elle assure le fonctionnement courant du quartier capitaine Danjou et le soutien de toutes les activités d'instruction.

UNITE DE RESERVE

En cours de montée en puissance, elle pourra bientôt renforcer les régiments des forces dans la mission de protection du territoire national dans le cadre de l'opération *SENTINELLE*.



UN QUARTIER CONSTRUIT POUR LA MISSION DU REGIMENT

Le 4^e RE bénéficie, au quartier Capitaine Danjou, d'installations majeures : un stand de tir, une piscine couverte, un château école pour former les légionnaires du CMLE (cercle mixte Légion étrangère) à la restauration, à l'hôtellerie et aux loisirs ainsi qu'un centre d'instruction élémentaire de conduite (IEC) comportant salles d'instruction, simulateurs de conduite et pistes d'entraînement. Il exploite également un ensemble d'installations de très grande qualité : ateliers d'instruction, salle de simulation de tir, etc.

Il fait par ailleurs, largement appel à l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), aussi bien pour l'apprentissage de la bureautique que pour les cours spécialisés. Durant leur formation initiale, les jeunes légionnaires sont formés aux techniques du tir de combat (IST-C). Dans un rayon de quarante kilomètres autour de Castelnaudary, le régiment dispose de quatre fermes, une par compagnie d'engagés volontaires et une pour la compagnie d'instruction des cadres. Ces fermes sont d'anciennes exploitations agricoles, réhabilitées pour accueillir l'effectif d'une section et entourées d'une cinquantaine d'hectares aménagés pour l'instruction tactique élémentaire. Le régiment possède également un poste de montagne dans les Pyrénées, à Formiguères, près de Font-Romeu. Les jeunes engagés volontaires y passent systématiquement une semaine au milieu de leur période d'instruction, pour un séjour où l'instruction est menée différemment et qui comporte, en parallèle, de l'initiation à la montagne.



FORMER LE SOLDAT, INTEGRER ET EDUQUER LE LEGIONNAIRE

Une attention toute particulière est portée à la formation des jeunes légionnaires. Il ne s'agit pas simplement d'instruire des soldats, mais aussi d'intégrer des hommes venus de tous les pays à la collectivité que constitue, au sein de l'Armée française, la Légion étrangère. In fine, le légionnaire doit sortir de l'instruction en ayant fait siennes les valeurs du Code d'Honneur.

L'APPRENTISSAGE DU FRANCAIS

L'apprentissage du Français tient une place fondamentale dans le processus d'intégration. Il se fait grâce à la méthode dite « Képi blanc ».

Cette méthode, essentiellement visuelle et phonétique, permet d'enseigner le Français aux étrangers sans jamais avoir recours à leur langue maternelle.

Le système du parrainage complète le dispositif d'apprentissage : pendant les quatre mois de l'instruction, les légionnaires travaillent dans leur section

en trinômes, avec un francophone pour deux non francophones, le francophone servant de répétiteur et de tuteur à ses camarades.

LA VIE EN COLLECTIVITE

L'apprentissage de la vie en collectivité est également facilité par le fait que le premier des quatre mois d'instruction se passe dans la ferme de la compagnie

où la section de jeunes engagés vit en autarcie. L'encadrement y partage la vie de la section à l'instruction, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La formation basée sur la rusticité et la difficulté progressive permet aux jeunes légionnaires d'appréhender plus facilement leur nouvelle vie au sein de leur nouvelle famille.



LE GROUPEMENT DE RECRUTEMENT DE LA LEGION ETRANGERE



COMMANDEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Créé en 2007
Stationné à Fontenay-sous-Bois

EFFECTIF : 134 hommes

MARCHE : Conquérir des volontaires

DEVISE : « Honneur et Fidélité »

CONTACT :
www.grle.legion-etrangere.com



CONQUERIR DES VOLONTAIRES

Dernière-née des formations de la Légion étrangère, le Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE) fait partie intégrante du socle et est placé directement sous les ordres du général commandant la Légion étrangère. Son état-major est stationné au Fort de Nogent à Fontenay-sous-Bois, mais l'ensemble des dix postes d'information de la Légion étrangère (PILE) recrute sur la totalité du territoire national métropolitain à partir des plus grandes villes françaises.



Il est articulé en un état-major et deux compagnies :

- La compagnie de transit de la Légion étrangère (CTLE);
- Et la compagnie de recrutement de la Légion étrangère (CRLE).

LA COMPAGNIE DE TRANSIT

Unité atypique, elle remplit deux missions majeures au GRLE : attirer les candidats potentiels, en particulier francophones, dans la chaîne de recrutement et assurer le soutien courant de la portion centrale.

Grâce au personnel de ses dix postes d'information (Lille, Strasbourg, Lyon, Nice, Marseille, Perpignan, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Paris), cette compagnie est le premier contact des volontaires à l'engagement. Son personnel assure la prospection sur le territoire national ; tant dans ses emprises, que lors des forums ou expositions. Elle informe les candidats potentiels sur le parcours au sein de la Légion étrangère.

La compagnie assure également l'accompagnement des blessés, des hospitalisés et de leur famille en région Ile de France et prend en charge les détachements de Légion étrangère en transit.

LA COMPAGNIE DE RECRUTEMENT

Unité particulière complémentaire de la CTLE, la compagnie de recrutement de la Légion étrangère a pour mission d'évaluer et de présélectionner les candidats.

Elle compte deux centres de présélection, un au Nord de la France au Fort de Nogent, le second au Sud à Aubagne. A l'issue, les candidats rejoignent le centre de sélection et d'incorporation (CSI), rattaché au 1^{er} RE à Aubagne.

Ses cadres et légionnaires font procéder à des tests physiques, psychologiques, psychotechniques et à des entretiens de motivation qui permettront aux candidats aptes d'être présentés à la commission de sélection et de rejoindre les rangs de la Légion étrangère.

Le cursus du futur légionnaire se poursuivra au 4^e Régiment étranger à Castelnaudary, par sa formation militaire initiale.



LE 2^E REGIMENT ETRANGER D'INFANTERIE



6^E BRIGADE LEGERE BLINDEE

Créé en 1841
Stationné à Nîmes

EFFECTIF : 1333 hommes

MARCHE : Anne-Marie du 2

DEVISE : « Etre prêt »

CONTACT :

www.2rei.legion-etrangere.com



ETRE PRET

Les légionnaires du 2^e Régiment étranger d'infanterie (2^e REI) sont pionniers de la numérisation de l'espace de bataille. À ce titre, ils bénéficient des équipements les plus avancés technologiquement. Toujours à la pointe des engagements de la Légion étrangère, les légionnaires du 2^e étranger sont experts du combat fantassin à pied et en véhicule.

HISTORIQUE

Créé en 1841, le 2^e Régiment étranger d'infanterie est un des plus anciens régiments d'infanterie de la Légion étrangère.

Reconnu pour son passé glorieux, le régiment s'est notamment illustré le 2 septembre 1903 lors du combat d'El-Moungar au Maroc, date de la fête de tradition du régiment.

À l'image des autres régiments, le 2^e REI a également été engagé en Indochine où son premier bataillon s'est distingué à la bataille de Diên-Biên-Phú.

Le régiment est intervenu par la suite lors des difficiles combats en Algérie.





SPECIFICITE

Le 2^e REI bénéficie du programme SCORPION, modernisant l'équipement et améliorant la communication interarmés.

Le régiment est ainsi doté du système FELIN (fantassin à équipement et liaisons intégrées), améliorant ses capacités tactiques au combat débarqué.

Les sections de combat disposent quant à elles de véhicules VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie) et d'une large gamme d'armement : FAMAS, fusils de précision FRF2 et PGM, mitrailleuses Minimi, et 12.7 mm, lance-roquette anti-blindé, lance grenades individuel et enfin, missiles antichars ERYX et MILAN.

Le 2^e REI est organisé en sept compagnies auxquelles s'ajoute une compagnie de réserve.

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE (CCL)

Cette compagnie assure le soutien nécessaire au bon fonctionnement du régiment. Que ce soit au quartier, en exercice ou en mission, elle fournit l'autonomie logistique, ainsi que les moyens de vivre, de se déplacer et de combattre aux légionnaires.

CINQ COMPAGNIES DE COMBAT

Chaque compagnie est divisée en quatre sections de combat, dont l'une possède une double dotation en armement.

Celle-ci peut être engagée au titre de section d'infanterie ou au titre de section d'appui avec un groupe mortier 81 mm LLR et un groupe MILAN.

ORGANISATION DU REGIMENT

COMPAGNIE D'APPUI (CA)

Cette compagnie est constituée de quatre sections :

- Section Anti-Char (SAC);
- Section d'Appui Direct (SAD);
- Section Tireurs d'Elite (STE);
- Section Aide à l'Engagement Débarqué (SAED).

COMPAGNIE DE RESERVE (8^{EME} COMPAGNIE)

Regroupant d'anciens légionnaires, d'anciens engagés de l'Armée de Terre, d'anciens appelés du contingent et des volontaires civils, cette compagnie participe régulièrement aux activités et missions opérationnelles du régiment. Son organisation est similaire aux autres compagnies de combat, elle compte une centaine de cadres et militaire du rang.

ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

Depuis sa création, le régiment est engagé dans l'ensemble des opérations majeures de l'Armée française que ce soit au Liban, au Tchad, dans le Golfe, au Cambodge, dans les Balkans, en Côte d'Ivoire, en République Centrafricaine ou encore en Afghanistan et au Sahel. En 2016, le régiment a projeté des unités aux Emirats Arabes Unis.

Le 2^e REI est également fortement engagé sur le territoire national dans le cadre de l'opération *SENTINELLE*.



LA 13^E DEMI BRIGADE DE LEGION ETRANGERE



6^E BRIGADE LEGERE BLINDEE

Créé en 1940
Stationné à La Cavalerie depuis 2016

EFFECTIF : 900 hommes

MARCHE : Nos Képis Blancs (sous le soleil brûlant d'Afrique)

DEVISE : « More Majorum » (A la manière des Anciens)

CONTACT :
www.13dble.legion-etrangere.com



LA PHALANGE MAGNIFIQUE

HISTORIQUE

Créée en 1940, la 13^e Demi-brigade de Légion étrangère est engagée dans de nombreux conflits durant les 22 premières années de son existence. Noyau des Forces françaises libres durant la seconde Guerre Mondiale, elle se bat ainsi de la Norvège jusqu'en Italie, s'illustrant notamment à Bir-Hakeim, El Alamein, en Tunisie et en Alsace. Par la suite, elle prend part à la meurtrière Guerre d'Indochine et aux opérations en Algérie. En 1962, la 13^e DBLE s'installe sur la Côte française de Somalis qui devient la République de Djibouti.

Attachée à cette terre Africaine, elle y rayonnera pendant 49 ans, jouant pleinement son rôle de force pré-positionnée au sein des forces françaises à Djibouti. Elle quitte l'Afrique le 31 juillet 2011, pour s'installer au sein des Forces françaises aux Émirats Arabes Unis où elle y contribuera à la lutte contre le terrorisme dans le cadre de l'opération CHAMMAL. Depuis l'été 2016, elle est implantée sur le camp du Larzac.



SPECIFICITE

La 13^e DBLE est structurée sur la base d'un régiment d'infanterie de nouvelle génération de l'armée de Terre « au contact » équipé de VAB. Actuellement en phase de montée en puissance de ses effectifs, ses unités assurent les mêmes missions que toutes les compagnies d'un régiment d'infanterie (MISSINT, OPEX, MCD...) avec pour particularité que son véhicule de combat sera le VAB ULTIMA. La 13^e DBLE a également sous sa responsabilité le camp du CEITO (centre d'entraînement de l'infanterie au tir opérationnel).

ORGANISATION DU REGIMENT

A l'été 2017, il sera composé de six unités élémentaires.

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE (CCL)

Cette compagnie assure le soutien nécessaire au bon fonctionnement du régiment. Au quartier, en exercice comme en mission, elle fournit l'autonomie logistique nécessaire ainsi que les moyens de vivre, de se déplacer et de combattre.

QUATRE COMPAGNIES DE COMBAT

Chacune de ces compagnies est composée d'une section de commandement, de trois sections de voltige et d'une section d'appui. La section d'appui est équipée de spécialistes anti-char et de tireurs d'élite ainsi que d'un groupe mortier.

COMPAGNIE DE CAMP

Une section pionniers en charge de l'entretien des infrastructures de tirs du camp. Une section pompiers qui assure la permanence de la sécurité incendie du camp. La 13^e DBLE est, depuis son implantation sur le camp du Larzac, en pleine montée en puissance. Le régiment va donc connaître une évolution constante dans l'année à venir. En 2018, le régiment procédera à la création de la compagnie d'appui, de la 5^e compagnie de combat ainsi que d'une compagnie de réserve.



ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

Depuis sa création, le régiment a été engagé dans l'ensemble des opérations majeures de l'Armée française : en 1976 en République de Djibouti (lors de la prise d'otages à Loyada, incidents frontaliers), en Somalie (1992 et 1993), au Yémen (1994), au Rwanda (1994), en Côte d'Ivoire (2002), en Indonésie (2004), et à Boali (2007) en République Centrafricaine.

Dès son arrivée aux Émirats Arabes Unis, la 13^e DBLE participe à l'opération TAMOUR (Jordanie) puis à l'opération CHAMMAL en Irak.

Depuis août 2016, le régiment participe aussi pleinement à l'opération SENTINELLE.

LE 1^{ER} REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE



6^E BRIGADE LEGERE BLINDEE

Créé en 1921
Stationné à Carpiagne

EFFECTIF : 817 hommes

MARCHE : La Colonne

DEVISE : « Nec Pluribus Impar » (A nul
autre pareil)

CONTACT :
www.1rec.legion-etrangere.com



SPECIALISTE DU « COMBAT DES BLINDES »

Le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie (1^{er} REC) peut se prévaloir d'une double unicité : il est le seul régiment de Légion étrangère spécialisé dans le domaine du « combat des blindés » et le seul régiment de Légion étrangère au sein de la cavalerie. Equipés d'AMX 10 RC-R, trois escadrons sont spécialisés dans les missions de reconnaissance offensive. Deux escadrons, équipés de VBL (véhicules blindés légers) dotés de missiles MILAN, sont par ailleurs spécialisés dans les missions d'éclairage et d'intervention anti-char.



HISTORIQUE

Le 1^{er} REC a été créé en 1921, à une époque où la Légion n'était composée que d'unités d'infanterie. Ce sont les légionnaires russes, cavaliers expérimentés, qui permirent à la Légion de s'illustrer dans une nouvelle discipline. L'histoire aura notamment retenu l'importante faculté d'adaptation des légionnaires cavaliers : combattants

à cheval en Syrie et au Maroc, les légionnaires du 1^{er} REC ont, dès 1930, été dotés d'automitrailleuses sur lesquelles ils se sont distingués pendant les campagnes de France et de Tunisie, en 1940 et 1943. À l'occasion de la campagne de libération de la France, ceux-ci ont été équipés avec des AMM 8. Lors de de la Guerre d'Indochine,

les légionnaires ont converti leur régiment en unité amphibie afin de combattre à bord de Crabes et d'Alligators. De retour d'Algérie, ils ont retrouvé un emploi de reconnaissance et ont été équipés d'EBR (Engins Blindés de Reconnaissance).

SPECIFICITE

Le 1^{er} REC est équipé d'AMX 10RC-R, engin blindé sur roues à la fois mobile et puissant, doté d'un canon de 105 mm, et d'un nombre important de véhicules blindés légers (VBL), dont certains armés de missiles antichars MILAN.

ORGANISATION DU REGIMENT

Le 1^{er} REC compte six escadrons à son ordre de bataille auxquels s'ajoute un escadron de réserve.

ESCADRON DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE

Cet escadron assure le soutien nécessaire au bon fonctionnement du régiment. Que ce soit au quartier, en exercice ou en mission, il fournit l'autonomie logistique, ainsi que les moyens de vivre, de se déplacer et de combattre aux légionnaires.

TROIS ESCADRONS BLINDES

Les 1^{er}, 2^e et 3^e escadrons, composés de 4 pelotons blindés chacun, sont équipés d'AMX 10RC-R.

DEUX ESCADRONS DE RECONNAISSANCE ET D'INVESTIGATION

Le 4^e et 5^e escadron (ce dernier recréé en 2015), composés chacun de 4 pelotons de reconnaissance et d'intervention anti-chars équipés de VBL.

UN ESCADRON DE RESERVE

Celui-ci participe à toutes les activités opérationnelles du régiment.

Depuis son départ de l'Algérie pour Orange en 1967 et son premier engagement au Tchad en 1978, le 1^{er} REC a participé à une grande partie des interventions de l'Armée française. Ainsi, au cours des dernières décennies, le régiment a pris part à de nombreuses opérations, notamment sur le continent africain et dans les Balkans. En 2010, le régiment a été engagé au Sénégal puis en République de Côte d'Ivoire en



2011. Différents escadrons ont par la suite été projetés sur plusieurs théâtres d'opérations. En 2011-2012, le 1^{er} REC est ainsi déployé en Nouvelle Calédonie et au Tchad (opération *EPERVIER*), tandis qu'en 2013, le régiment a été projeté simultanément au Mali (opération *SERVAL*), en Côte d'Ivoire (opération *LICORNE*) et à Djibouti. Après une année 2014 au cours de laquelle les engagements ont été réduits (seulement

un détachement projeté au Mali durant l'été) afin de réaliser le transfert du régiment d'Orange vers Carpiagne, le 1^{er} REC a été engagé en 2015 au Mali dans le cadre de l'opération *BARKHANE* et en République Centrafricaine dans le cadre de l'opération *SANGARIS*. Depuis janvier 2015, le régiment participe aussi pleinement à l'opération *SENTINELLE* en ayant entre 1 et 3 escadrons projetés en permanence sur le territoire national.

ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

LE 1^{ER} REGIMENT ETRANGER DE GENIE



6^E BRIGADE LEGERE BLINDEE

Créé en 1984
Stationné à Laudun

EFFECTIF : 935 hommes

MARCHE : Le fanion claque et s'élève

DEVISE : « Fier de son passé, confiant
dans l'avenir »

CONTACT :

www.1reg.legion-etrangere.com



OUVRIR LA ROUTE DANS LES OPERATIONS TERRESTRES ET AMPHIBIES

Unité de génie d'assaut, le 1^{er} Régiment étranger de génie (1^{er} REG) est subordonné à la 6^e Brigade légère blindée. Le régiment remplit des missions d'appui à la mobilité, d'appui à la contre mobilité et d'aide au déploiement d'urgence au profit des unités de la brigade. Il est apte à effectuer des missions de participation au combat de contact, notamment dans le cadre d'opérations en milieu urbain ou de conflits asymétriques. Il peut ainsi conduire des actions de renseignement milieu dans le cadre des entrées en premier et des opérations amphibies.

Adossée à une capacité permanente à conduire des missions PROTERRE, les unités élémentaires sont surtout entraînées à :

- Fournir un appui direct dans un environnement où le risque IED (Improvised Explosive Device) est permanent;
- Evaluer et éliminer le risque MUNEX (Munitions et Explosifs) tout en menant des actions de fouille opérationnelle;
- Conduire des missions de franchissement en utilisant du matériel en dotation ou donné en renforcement, tout en conduisant des actions d'aide au déploiement d'urgence de la force par ses capacités travaux, énergie et traitement de l'eau.

HISTORIQUE

Le 1^{er} REG a été créé en 1984 sous l'appellation 6^e Régiment étranger de génie.

A peine créé, le 1^{er} REG intervient en RCA, au Tchad puis au Liban. En 1990, il s'illustre au sein de la division DAGUET pour ensuite intervenir en 1992 au Cambodge, en Bosnie et en Somalie. Présent sur de multiples théâtres d'opérations, il est engagé en 1994 dans le cadre de l'opération *TURQUOISE* au Rwanda et à Sarajevo en 1995. En 1999, il devient le 1^{er} Régiment Etranger de Génie (1^{er} REG), lors de la création

du 2^e REG. Sous cette appellation, il est intégré à la KFOR (force de maintien de la paix de l'OTAN au Kosovo) et fournit régulièrement des unités en Guyane, à Mayotte et à Djibouti.

Ce début de siècle verra le régiment engagé en Erythrée, en République de Côte d'Ivoire, en Afghanistan, au Liban, au Tchad au Mali, et bien sûr, sur le territoire national.



SPECIFICITE

Appartenant à une brigade spécialisée dans l'amphibie, les cadres et légionnaires du régiment sont formés pour préparer, conduire et assurer la mise à terre des forces embarquées depuis les bâtiments de projection et de commandement (BPC). Ses plongeurs de combats du génie (PCG) ont la capacité de dépolluer la zone de plageage, avant de la livrer à une section de génie, puis de s'infiltrer pour livrer un renseignement technique et tactique sur le terrain d'action futur. Sa compagnie d'appui, détient et sert les matériels indispensables au débarquement depuis les CTM ou les EDAR (Chaland de transport maritime, Engin de débarquement amphibie rapide).

ORGANISATION DU REGIMENT

Le 1^{er} REG est composé de six compagnies auxquelles s'ajoute une compagnie de réserve.

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE

Outre l'accueil des légionnaires en formation, la mission principale de cette compagnie est le soutien technique et administratif des unités combattantes.

OUVERTURE D'ITINERAIRE, ENTREE EN PREMIER

Afghanistan, Tchad, Centre-Afrique ou Mali comme en 2015, sont les terrains d'action du Régiment. Travaillant en zone d'insécurité et en zone polluée par des engins explosifs improvisés, l'aptitude du 1^{er} REG n'est plus à démontrer. Le combat asymétrique en terrain difficile est aujourd'hui maîtrisé par le régiment ce qui lui permet d'offrir à la 6^e Brigade légère Blindée, la liberté d'action et de mouvement qu'elle désire.

UN ENGAGEMENT SPECIALISE

Fort d'un peu moins de 1000 hommes, les



QUATRE COMPAGNIES DE COMBAT

Chaque compagnie comprend 3 sections de combat et une section d'appui.

Elles sont aptes à toutes les missions du génie et particulièrement aguerries aux conditions climatiques extrêmes et aux zones montagneuses.

COMPAGNIE D'APPUI

Cette compagnie s'articule en :

- Une section commandement;
- La section d'Aide au déploiement (SAD);

- La section organisation du terrain (SOT);
- La section d'aide à l'engagement (SAE);
- La section production d'eau ; la section des plongeurs de combat du génie (PCG);
- La section Explosive ordonnance Disposal (EOD);
- La section Fouille opérationnelle spécialisée (FOS).

COMPAGNIE DE RESERVE

Cette compagnie participe régulièrement aux activités et missions opérationnelles du régiment.

ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

légionnaires du 1^{er} REG sont avant tout des sapeurs, hommes rustiques maîtrisant le feu et les explosions.

- **Démineurs**, ils sécurisent les axes de progression et leurs abords pour permettre l'avancée des troupes appuyées ;

- **Démineurs**, ils fouillent les caches, les habitations, les véhicules en sécurité grâce à leurs savoir-faire et leurs matériels spécifiques ;

- **Electrotechniciens**, ils produisent l'électricité et fournissent l'eau à la brigade ;

- **Spécialistes des engins**, ils offrent leur puissance et leurs techniques pour réaliser des abris, des check-points, des

contournements mais aussi pour réparer les axes ou consolider les bâtiments secoués par les combats ou encore construire des ponts.

UN ENGAGEMENT TOUTES ARMES

Déployés en premiers, ouvrant les itinéraires, les sapeurs du 1^{er} REG sont amenés à appuyer aussi par le feu les unités en charge de leur protection, lors des prises à parti sur les théâtres d'opérations.

En métropole les sapeurs du 1^{er} REG participent, comme l'ensemble des troupes, aux missions VIGIPRATE et SENTINELLE.

LE 2^E REGIMENT ETRANGER DE PARACHUTISTES



11^E BRIGADE PARACHUTISTE

Créé en 1948
Stationné à Calvi

EFFECTIF : 1348 hommes

MARCHE : La Légion marche

**DEVISE : « More Majorum » (A la
manière des Anciens)**

CONTACT :
www.2rep.legion-etrangere.com



L'INTERVENTION AEROPORTEE DANS L'URGENCE

Depuis sa création, le 2^e Régiment étranger de parachutistes (2^e REP) a toujours été à la pointe des engagements de l'armée française, comme en atteste la longue liste des opérations auxquelles le régiment a pris part. Infanterie légère par excellence, l'intervention aéroportée dans l'urgence est son mode d'action privilégié (poser d'assaut et réversibilité par aérolargage).

HISTORIQUE

Le 2^e REP est héritier des traditions du 2^e bataillon étranger de parachutistes, engagé en Indochine dès sa création en 1948 et jusqu'en 1954.

Sous l'appellation de régiment, il participe à la guerre d'Algérie de 1955 à 1962. Après son installation définitive à Calvi en 1967, le 2^e REP a prouvé sa valeur au cours de l'ensemble des opérations de l'armée française, notamment en Afrique, en Ex-Yougoslavie, au Moyen-Orient ou encore en Asie.



SPECIFICITE

Le 2^e REP présente la singularité d'avoir perfectionné dans un domaine d'emploi particulier, dès 1962, chacune de ses cinq compagnies de combat. Ces perfectionnements ont évolué avec le temps mais le principe est resté le même. Chaque compagnie est pilote dans son domaine et fait profiter le reste du régiment de son savoir-faire spécifique. Cette plus-value technique, selon le terrain et le contexte, optimise ses capacités d'engagement opérationnel.

ORGANISATION DU REGIMENT

Le 2^e REP est composé de neuf compagnies d'active, dont cinq compagnies de combat spécialisées et une compagnie d'appui.

Il compte aussi une unité d'intervention de réserve (6^e Cie).

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE

Cette compagnie arme le poste de commandement régimentaire et assure le soutien logistique du régiment, au quartier et à l'entraînement comme en opérations.

CINQ COMPAGNIES DE COMBAT

Chaque compagnie est composée d'une section commandement, de trois

sections de voltige et d'une section d'appui. Chacune est spécialisée dans le combat au sein d'un milieu particulier :

- Zone urbaine (1^{re} Cie);
- Montagne et terrains accidentés (2^e Cie);
- Milieu nautique (3^e Cie);
- Zones boisées (4^e Cie);
- Désert et terrains arides (5^e Cie).

COMPAGNIE D'APPUI (CA)

Elle comporte une section MMP (missiles moyenne portée), une section de tireurs d'élite et une section de commandos parachutistes. Elle expérimente en plus, une section d'appui mitrailleuses.

COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN (CAS)

Permet au régiment de fonctionner en vie courante et arme le groupement de soutien de la base de Défense de Calvi.

COMPAGNIE DE MAINTENANCE REGIMENTAIRE (CMR)

Elle assure le soutien mécanique et technique du régiment et des organismes situés en Corse.

COMPAGNIE DE RESERVE

Elle participe régulièrement aux activités et missions opérationnelles du régiment.



ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

Déployé sans interruption depuis sa création, le 2^e REP a été engagé dans toutes les opérations majeures de l'Armée française.

Entre 2010 et 2012, le régiment a été projeté plusieurs fois en bataillon constitué, en compagnie, ou en *Operational mentoring and liaison team (OMLT)*, dans le cadre de l'opération *PAMIR* en Afghanistan. En 2011, la 4^e compagnie est aussi intervenue en Côte-d'Ivoire dans le cadre de l'alerte *Guépard*.

Durant l'hiver 2012-2013, la 3^e compagnie est engagée d'abord à Bangui, depuis le Gabon, avant de rejoindre, au Mali, le régiment (2^e compagnie et compagnie d'éclairage et d'appui) qui sautait sur Tombouctou dans le cadre de l'opération *SERVAL*. Ces trois unités ont alors mené plusieurs semaines de combats difficiles dans l'Adrar des Ifoghas au Mali.

Entre 2014 et 2016, des équipes du groupe de commandos parachutistes ont de nouveau été déployées au Mali et

la 4^e compagnie engagée en République centrafricaine. Le 2^e REP a aussi été projeté avec la 1^{ère} compagnie et la compagnie d'appui au Tchad et au Niger lors de l'opération *BARKHANE*. Il y a réalisé plusieurs sauts opérationnels de nuit aux confins du Niger et de la Libye. En parallèle, les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e compagnies se succédaient aux Émirats Arabes Unis. Enfin, depuis 2015, le régiment intervient régulièrement sur le territoire métropolitain dans le cadre de l'opération *SENTINELLE*.

LE 2^E REGIMENT ETRANGER DE GENIE



27^E BRIGADE D'INFANTERIE DE MONTAGNE

Créé en 1999
Stationné à Saint-Christol

EFFECTIF : 983 hommes

MARCHE : Rien n'empêche

DEVISE : « Rien n'empêche »

CONTACT :

www.2reg.legion-etrangere.com



LES LEGIONNAIRES DE MONTAGNE

Unité de génie d'assaut, le 2^e Régiment étranger de génie (2^e REG) remplit des missions d'appui à la mobilité, à la contre mobilité et d'aide au déploiement d'urgence. En outre, il est apte à effectuer des missions en zone montagneuse, requérant les savoir-faire spécifiques à cet environnement. À ce titre, le 2^e REG compte dans ses rangs une section de reconnaissance et d'intervention offensive (SRIO) composée de deux groupes de commandos de montagne (GCM) et d'une équipe de plongeurs de combat de génie (PCG).

HISTORIQUE

Le 2^e Régiment étranger de génie est héritier du patrimoine historique et des traditions des dix-huit formations du génie de la Légion étrangère ayant servi en Indochine. Dès sa création, il participe à de multiples opérations, parfois sur de longues durées comme l'opération KFOR au Kosovo à laquelle le régiment contribue de 1999 à 2008.

En 2000-2001, il est engagé en Bosnie dans le cadre de l'opération SFOR puis en Côte d'Ivoire en 2005-2007 et 2011 (opération LICORNE). Le 2^e REG est par la suite intervenu au cours de l'opération BALISTE au Liban en 2006.

Il a également participé à de multiples opérations en Afghanistan (PAMIR et EPIDOTE) entre 2008 et 2012.

Depuis 2014, le régiment est engagé sur les opérations SERVAL puis BARKHANE au Mali et SANGARIS en RCA.

En parallèle, outre ses engagements en métropole, le régiment continue à envoyer ses unités élémentaires dans des missions de courte durée en Guyane.



SPECIFICITE

L'entraînement des légionnaires du 2^e REG prend en compte les spécificités de leur domaine d'emploi. Ainsi, les légionnaires de montagne entretiennent leurs savoir-faire spécifiques par au moins deux séjours annuels en zone montagneuse, un à dominante été et l'autre à dominante hiver. Le poste militaire de montagne de Valloire et le camp des Rochilles (Savoie) constituent les points d'appui de leur entraînement. Le régiment est équipé du système FELIN et de véhicules armés chenillés BV206.

ORGANISATION DU REGIMENT

Le 2^e REG est articulé en sept compagnies auxquelles s'ajoute une compagnie de réserve.

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE

Outre l'accueil des légionnaires en formation, la mission principale de cette compagnie est le soutien technique et administratif des unités combattantes.

QUATRE COMPAGNIES DE COMBAT

Chaque compagnie comprend trois sections de combat et une section d'appui. Elles sont aptes à toutes les missions du génie et particulièrement aguerries aux conditions climatiques extrêmes et aux zones montagneuses.

COMPAGNIE D'APPUI

Unité de combat, comme toutes les compagnies du régiment, la compagnie d'appui se distingue par les multiples qualifications de ses légionnaires et la



diversité de son matériel.

La compagnie est organisée en cinq sections distinctes qui concentrent des savoir-faire bien spécifiques :

- Organisation du terrain franchissement (OTF);
- Aide au déploiement (SAD);
- Aide à l'engagement montagne (SAEM);
- Renseignement et intervention offensive (SRIO);
- La section d'élément opérationnel de déminage et dépollution (S.EOD).

COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ET DE SOUTIEN

Cette compagnie arme le Groupement de soutien de la base de défense de Saint-Christol dans le Vaucluse.

COMPAGNIE DE RESERVE

Cette compagnie participe régulièrement aux activités et missions opérationnelles du régiment.

ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

En 2014 et 2015, plus de 1000 cadres et légionnaires du 2^e REG ont été déployés en OPEX, au Mali dans le cadre de l'opération *SERVAL* puis *BARKHANE*, en République Centrafricaine sur l'opération *SANGARIS*, ou encore en mission de courte durée (MCD) : Guyane, Réunion,

Nouvelle-Calédonie, République de Côte d'Ivoire.

Le 2^e REG est également en mesure d'être mobilisé dans le cadre de l'opération *HEPHAÏSTOS* en Haute-Corse (lutte contre les feux de forêt) et de l'opération *NEPTUNE*,

destinée à venir en aide aux populations sinistrées sur le territoire national, comme lors de la tempête *Xynthia* ou lors des inondations à Draguignan en juin 2010. Le régiment a par ailleurs massivement participé à l'opération *SENTINELLE* sur le territoire national.

LE 3^E REGIMENT ETRANGER D'INFANTERIE



FORCES ARMEES EN GUYANE

Créé en 1915 sous l'appellation RMLE (Régiment de Marche de la Légion étrangère) - Stationné à Kourou

EFFECTIF : 650 hommes dont :

- 477 missions longue durée;
- 162 missions courte durée;
- 11 légionnaires au GSBdD antenne de Kourou.

A cela s'ajoute 70 réservistes, 20 personnels civils et 10 sous-officiers commissionnés.

MARCHE : Anne-Marie du 3

DEVISE : « Légio Patria Nostra »

CONTACT :

www.3rei.legion-etrangere.com



LE REGIMENT DE LA SELVA

Régiment de Légion étrangère en opérations permanentes sur les missions Harpie et Titan, le 3^e Régiment étranger d'infanterie (3^e REI) est le spécialiste de la forêt équatoriale. Force pré-positionnée dans la zone Antilles-Guyane, le 3^e REI assure la protection du centre spatial guyanais, garantissant ainsi des intérêts stratégiques dans le domaine spatial, à l'échelle nationale et européenne. Il contribue également à la protection de la population et à l'intégrité du territoire de la Guyane. Enfin, le 3^e REI est responsable du Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE), outil privilégié de préparation opérationnelle.

HISTORIQUE

Le 3^e REI est l'héritier des régiments de Marche de la Légion étrangère des 1^{ère} et 2^e guerres mondiales.

Après la signature de l'armistice, le 8 mai 1945, le 3^e REI est engagé en Indochine dès 1946, où il s'illustre au Tonkin, jusqu'à Diên-Biên-Phû.

L'année 1955 est celle de son retour en Algérie, où il participe activement aux opérations de maintien de l'ordre. Après avoir détaché un bataillon à Madagascar en 1956, le régiment y prend garnison en 1962 pour s'implanter ensuite en Guyane française à partir de 1973, au sein du quartier Forget à Kourou.



SPECIFICITE

Le 3^e REI est spécialisé dans le combat en jungle ainsi qu'à la vie en milieu hostile. Le CEFE est un centre d'aguerrissement de l'Outre-mer et de l'étranger (CAOME) à vocation nationale et internationale. Il est le centre français de référence pour les actions en jungle, et propose des stages de combat et d'aguerrissement aux compagnies permanentes du régiment, aux unités stationnées en Guyane ainsi qu'aux élèves en formation d'officier en cycle long (ESM et EMIA) des écoles de Saint Cyr Coëtquidan.

Le stage international «JAGUAR» est devenu une référence et forme nombre de stagiaires européens, nord et sud-américains, soutenant ainsi la comparaison avec le stage du CIGS de Manaus au Brésil.



ORGANISATION DU REGIMENT

Le 3^e REI est articulé en quatre compagnies auxquelles s'ajoute une compagnie de réserve.

COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN

Comportant une section d'aide à l'engagement débarqué (SAED), ainsi qu'un appui nautique spécifique qui s'ajoute aux soutiens traditionnels, cette compagnie est notamment responsable du Centre d'entraînement

en forêt équatoriale (CEFE) et de deux bases opérationnelles avancées, postes permanents installés le long du fleuve frontière OYAPOCK avec le Brésil.

2^E ET 3^E COMPAGNIES DE COMBAT

Ces compagnies de combat d'infanterie remplissent des missions de surveillance, de renseignement et de contrôle de zone dans le cadre des deux missions principales du régiment, *TITAN* (protection du Centre spatial Guyanais) et *HARPIE* (soutien des forces de sécurité luttant contre l'orpaillage clandestin). La forêt profonde est l'environnement de prédilection de ces deux compagnies d'infanterie, les légionnaires y sont déployés en moyenne de 160 à 200 jours par an.

COMPAGNIE D'APPUI

Constituée d'une batterie sol-air provenant d'un des régiments d'artillerie de métropole, cette unité tournante à deux sections *MISTRAL* participe aux missions majeures du régiment, plus particulièrement la protection de l'espace aérien du Centre spatial guyanais dans le cadre de l'opération *TITAN*.

4^E COMPAGNIE D'INFANTERIE DE RESERVE

Composée d'anciens militaires et de civils, cette compagnie participe aux opérations *TITAN* et *HARPIE*, en renfort du régiment.

Immédiatement disponible, le 3^e REI constitue une réserve de projection de forces armées dans la zone Antilles-Guyane.

PROTECTION DU CENTRE SPATIAL GUYANAIS

Lors de chaque lancement (Ariane, Soyouz et Vega) sur le Centre spatial guyanais, le régiment se déploie dans le cadre de l'opération *TITAN* au sein d'un dispositif interarmées. Les unités du régiment participent à la protection extérieure des zones de lancement, grâce à l'activation de postes de

surveillance et de patrouilles, dans le domaine terrestre, aérien et fluvial.

LA SOUVERAINETE DE LA GUYANE

À partir des bases opérationnelles avancées de Saint-Georges de l'Oyapock et de Camopi, ou en étant projetées sur l'ensemble du territoire de la Guyane, les sections d'infanterie effectuent des missions en forêt équatoriale dans le cadre de l'opération *HARPIE* de lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI). Cette opération interministérielle sous l'autorité du préfet de Guyane est conduite en soutien des forces de

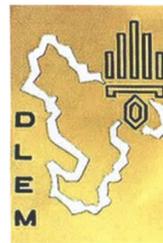
sécurité intérieure (gendarmerie et police).

PROTECTION DANS LA SOUS-REGION

Le régiment est en mesure d'armer un état-major tactique afin d'intervenir, au besoin, dans la zone Antilles-Guyane ou sur le continent sud-américain. En 2004, le 3^e REI a ainsi engagé la 2^e compagnie de combat au sein du bataillon français déployé dans le cadre de l'opération *CARBET* en Haïti.

ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

LE DETACHEMENT DE LA LEGION ETRANGERE DE MAYOTTE



FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN

Créé en 1976
Stationné à Dzaoudzi

EFFECTIF : 264 militaires et civils

- 105 missions longue durée,
- dont 21 au GsBdD Réunion-Mayotte,
- 159 missions courte durée,
- dont 6 au GsBdD Réunion-Mayotte.

**MARCHE : Soldats de la Légion
étrangère**

**DEVISE : « Pericula Ludus » (Au
danger mon plaisir)**

CONTACT :
www.dlem.legion-etrangere.com



UNE FORCE PREPOSITIONNEE DANS L'OCEAN INDIEN

Le Détachement de Légion étrangère de Mayotte (DLEM) est placé en sentinelle avancée dans l'Océan Indien. Le rôle du DLEM s'inscrit dans les missions principales des FAZSOI (Forces armées dans la zone sud de l'Océan Indien) à savoir :

- Garantir la protection du territoire national et des installations stratégiques;
- Contribuer à la préservation des intérêts français et au maintien de la sécurité dans la zone;
- Assurer la posture permanente de sécurité maritime et contribuer à la lutte contre la piraterie.

HISTORIQUE

Lorsque le 3^e REI quitte Madagascar pour s'installer à Kourou en Guyane en 1973, la deuxième compagnie, détachée à Dzaoudzi, prend corps et devient le Détachement de Légion étrangère des Comores (DLEC). Celui-ci prend l'appellation de Détachement de la Légion étrangère de Mayotte (DLEM) en 1976, après la proclamation de l'indépendance des Comores.

En 1984, le régiment reçoit la garde à l'étendard du 2^e Régiment étranger de cavalerie, lui-même issu, en 1939, des escadrons du Maroc du 1^{er} REC.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le DLEM est rattaché à la Base de défense de la Réunion-Mayotte.



SPECIFICITE

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée en milieu lagunaire, le DLEM gère le Centre d'instruction et d'aguerrissement nautique (CIAN) fréquenté par toutes les sections de la compagnie tournante PROTERRE. Entre dix et douze stages d'une durée de deux semaines y sont organisés annuellement, destinés à renforcer l'endurance et la rusticité des militaires mais aussi à les former aux missions spécifiques du régiment. Celui-ci compte également un camp de brousse, à Kwalé en Grande Terre, dédié à l'entraînement technique et tactique des unités.

ORGANISATION DU REGIMENT

A sa manière, le DLEM a été un précurseur du format d'unités mis en place hors métropole, puisqu'il accueille des unités tournantes depuis les années soixante-dix. Le DLEM est constitué de deux compagnies.



COMPAGNIE DE COMMANDEMENT ET DE LOGISTIQUE (CCL)

Cette compagnie a pour mission de fournir les personnels et les moyens nécessaires au commandement et au soutien logistique du DLEM et des quinze organismes militaires de l'île.

Compagnie doublement opérationnelle, la CCL est en mesure d'armer deux sections de combat opérationnelles

sur court préavis ainsi qu'un centre de regroupement et d'évacuation de ressortissants en quarante-huit heures.

COMPAGNIE DE COMBAT PROTERRE

Articulée en 4 sections, cette compagnie est armée par des militaires en mission de courte durée (quatre mois ou six mois) provenant aussi bien d'unités du régime général que de la Légion étrangère.

ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

Le DLEM constitue une force de souveraineté française dans une zone éminemment stratégique. Au-delà de sa mission générique de soutien des forces armées de Mayotte, le DLEM est apte à un engagement opérationnel de crise qui peut prendre deux formes :

- L'engagement sur la base de ses moyens propres au sein d'un groupement tactique interarmes à deux compagnies ;
- La mise en œuvre d'une plateforme logistique susceptible de faciliter l'engagement d'unités provenant de l'extérieur.

Le DLEM participe également à tous les exercices organisés par les FAZSOI. Annuels, ils se déroulent la plupart du temps à l'étranger dans un contexte

interallié. Bénéficiant systématiquement de tous les moyens interarmées, ces exercices constituent de réels rendez-vous opérationnels permettant de mettre en œuvre toutes les capacités du régiment.

Depuis sa création, le DLEM a été engagé en 1989 et en 1995 lors des interventions des Forces françaises aux Comores. En 1998, le DLEM arma également un détachement militaire permanent (renouvelé tous les 50 jours) sur les Îles Glorieuses, archipel des « Îles Eparses » françaises, intégrées aux Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Sur demande, le DLEM est apte à mettre à disposition tout ou partie de son matériel au profit d'une mission de service public, essentiellement dans le cadre du plan *Cyclone*.

Sur réquisition préfectorale, le DLEM participe depuis mai 2015 à la lutte contre l'immigration clandestine terrestre en appui de la Gendarmerie sur l'îlot de M'ITSAMBORO et renforce la protection de l'aéroport dans le cadre du plan *SENTINELLE* depuis novembre 2015.

Part importante de sa mission opérationnelle et vecteur de rayonnement, le DLEM assure ponctuellement des stages intitulés Détachements d'instruction opérationnelle (DIO), au profit des forces armées Comoriennes et Malgaches.

L'ACTION SOCIALE DE LA LEGION ETRANGERE



Formée d'étrangers qui, en s'engageant, ont pour beaucoup rompu avec leur passé, leur famille ou leur pays d'origine, la Légion étrangère constitue un milieu social particulier. Partie intégrante de l'armée de Terre, elle bénéficie naturellement de tous les moyens classiques de l'action sociale des armées. Elle a cependant développé un système d'action sociale spécifique permettant à tout légionnaire qui le souhaite de trouver accueil, soutien et réconfort, qu'il soit en activité ou qu'il ait quitté l'uniforme. Bon nombre de légionnaires et d'anciens légionnaires sont en effet privés des points d'ancrage traditionnels qui pourraient leur permettre de s'intégrer facilement à la société civile française. À ceux-là, la Légion offre des structures et une organisation d'accompagnement. L'intégration du légionnaire dans la société française est d'ailleurs l'objectif prioritaire fixé par le général commandant la Légion étrangère dans sa directive d'action sociale.

LA DIVISION ENTRAIDE SOLIDARITE ET LE FELE

L'action sociale de la Légion étrangère relève de la Division Entraide et Solidarité (DES) et plus particulièrement du Foyer d'entraide de la Légion étrangère (FELE). L'action sociale est en effet l'une des prérogatives du général COMLE. Ses

bénéficiaires sont le personnel servant ou ayant servi à titre étranger et leurs familles. Cette division, à laquelle appartient le FELE, rassemble tous les moyens dont dispose le commandement dans son action, pour apporter l'aide matérielle et morale à ceux

qui ont été éprouvés au cours de leur service dans les rangs de la Légion et une partie des moyens pour assurer le bien-être du légionnaire.

LE FOYER D'ENTRAIDE

Le Foyer d'entraide de la Légion étrangère (FELE) est un établissement public de l'État en charge de l'action sociale, de l'aide médico-sociale, du soutien des actions relatives à la mémoire de la Légion étrangère et du maintien et la promotion de l'identité légionnaire. Sans but lucratif, il est placé sous la tutelle du ministère de la défense à travers l'Etat-major de l'Armée

de Terre (EMAT). Le général COMLE préside son conseil d'administration.

C'est par le biais du FELE que sont mises en œuvre toutes les mesures qui tendent au maintien du moral de la Légion, que ce soit dans le cadre de l'animation de l'action sociale au profit des légionnaires d'active, des anciens légionnaires et de leurs

familles, ou dans le cadre des relations tissées avec la Fédération des sociétés d'anciens de la Légion étrangère (FSALE). Le FELE ne recevant pas de subventions doit créer ses ressources (vin de Puylobier, abonnements et produits dérivés de Képi blanc Magazine, dons et legs) afin de financer le plan d'action sociale décidé par le général COMLE.

L'INSTITUTION DES INVALIDES A PUYLOUBIER

Partie intégrante du FELE, l'Institution des Invalides de la Légion Étrangère (IILE) est implantée sur le site magnifique du domaine Capitaine Danjou, à proximité du village de Puylobier, au pied de la montagne Sainte-Victoire. La mission de l'institution est d'accueillir et d'héberger les anciens légionnaires et sert de cadre à leur insertion sociale et professionnelle. Elle accueille aussi ceux que l'on appelle les « blessés de la vie » qui rencontrent des difficultés à se réinsérer dans la vie civile. Sa capacité d'accueil est de 100 pensionnaires, célibataires ou acceptant de vivre en célibataire. Ils y sont reçus, avec ou sans ressources, à la seule condition d'avoir bien servi et obtenu le certificat de bonne conduite (CBC). Les anciens sont logés en chambres individuelles, fonctionnelles et confortables.

L'institution est un établissement de vie sociale offrant un suivi paramédical. Elle comprend trois pôles indissociables et parfaitement complémentaires : un foyer d'accueil et d'hébergement, une structure hébergeant des personnes âgées et un foyer occupationnel.

Pour cela, des activités sont proposées au sein des différents ateliers de l'institution (céramique, reliure, viticulture, boutique). Enfin, le vignoble, idéalement exposé au pied de la Sainte Victoire, est entretenu avec le plus grand soin. Il fournit des vins de « Côtes de Provence » dont la qualité, en constante progression, est unanimement reconnue et dont la vente contribue de manière essentielle à l'équilibre financier de l'IILE.



PARTICIPEZ A LA SOLIDARITE DE LA LEGION ETRANGERE

La Légion étrangère jouit d'un grand prestige dans le monde. C'est une marque de respect vis à vis de cette force combattante composée d'étrangers au service de la France. Cependant, le légionnaire peut parfois se sentir bien seul dans son pays d'adoption. C'est la raison pour laquelle, depuis son origine, la Légion a édifié un système de solidarité spécifique, destiné aux légionnaires d'active ou en retraite et à leur famille en n'abandonnant aucuns des siens.

Les plus meurtris d'entre eux sont accueillis et soignés à l'Institution des invalides de la Légion étrangère à Puylobier dans les Bouches-du-Rhône. Certains en repartent, d'autres y terminent leur vie. Redonner une dignité à ces hommes est une véritable mission. La Légion ne peut l'assurer que grâce à des gestes généreux(*) qui, au-delà de la solidarité à laquelle la communauté légionnaire est très attachée, témoignent de la confiance placée en elle et la conforte dans cet engagement. Soyez dès à présent, assuré de sa profonde reconnaissance.

LE MAGAZINE KEPI BLANC

Acteur à part entière de la solidarité Légion, le magazine Képi blanc est intégré au FELE dont le directeur général assume la direction de publication. En effet, outre sa mission d'information, de « trait d'union » entre les différentes générations de légionnaires et de vecteur

de communication de la communauté légionnaire, Képi blanc Magazine contribue, par le fruit de ses abonnements et de la vente de ses hors-séries et produits dérivés, au financement partiel de l'action sociale de la Légion étrangère.

LES MOYENS DE L'ACTION SOCIALE

L'action sociale de la Légion peut prendre la forme d'aides matérielles, administratives et juridiques, ou encore d'aides financières individuelles sous forme de secours ou de prêts d'honneur qui complètent l'aide de l'ASA (action sociale des armées) et d'aides collectives, qui s'adressent aux régiments et à certains organismes d'entraide légionnaire. Responsable de l'hommage aux morts et du devoir de mémoire, le FELE contribue à l'entretien de plusieurs « carrés Légion », dans différents cimetières, où reposent d'anciens légionnaires.

En plus de ces missions importantes, mais parfois peu connues, le FELE a la responsabilité d'une antenne à Strasbourg, chargée en particulier de l'aide à apporter, sous diverses formes, aux anciens légionnaires implantés dans l'Est de la France ou en Allemagne. En outre, le FELE apporte une aide financière essentielle au fonctionnement de la Maison du légionnaire d'Auriol (13) qui peut accueillir un peu plus de 70 pensionnaires.

Vous pouvez établir un chèque à l'ordre du « FELE » et l'adresser au : **Foyer d'entraide de la Légion étrangère - BP 21355 -13784 Aubagne cedex** ou faire un don par carte bancaire en ligne sur : **www.legion-boutique.com**. Si vous détenez une carte bancaire au sein de l'Union européenne, vous pouvez demander à votre banque d'effectuer un

virement transfrontalier en euros, avec la mention « don FELE » **Code IBAN : FR55 2004 1010 0802 02653P02 903 Code BIC : PSSTFRPPMAR**. **Pour tout renseignement : fele13@wanadoo.fr ou 04.42.18.12.33.**

(*) Conformément aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts, les donateurs recevront un reçu fiscal ouvrant droit à déduction d'impôts.

LES TRADITIONS DE LA LEGIION ETRANGERE

LES EMBLEMES ET LES FANIONS

Les emblèmes (drapeaux et étendards) des régiments étrangers portent l'inscription « Honneur et Fidélité » en lieu et place de l'inscription usuelle « Honneur et Patrie » de l'armée de Terre. Ils portent tous la mention « Camerone 1863 ». La Légion a le privilège de conserver les emblèmes de ses régiments disparus et les anciens drapeaux des régiments actuels. Ils sont conservés par le Musée d'Aubagne et une partie d'entre eux est exposée dans la crypte. Les fanions des compagnies et escadrons sont vert et rouge sur l'avant, diagonale descendante, le vert contre la hampe. Le revers a les couleurs réglementaires correspondant à la numérotation de l'unité.

LE KEPI BLANC

Le képi blanc est synonyme de légionnaire dans le monde entier. A l'origine, il s'agissait d'un couvre-képi de couleur kaki comme en portaient toutes les unités qui participaient à la pacification du Maroc. A la Légion, sous la double action du soleil et des lavages répétés, il prit vite un aspect immaculé et devint l'objet de fierté des anciens. Il fera sa première grande apparition officielle à Paris, le 14 juillet 1939 et son port sera étendu à tous les régiments à la fin de la guerre. Il n'est porté que par les militaires du rang. Les sous-



officiers et les officiers portent le képi noir frappé de la grenade à sept flammes.

LA GRENADE A SEPT FLAMMES

Elle est un symbole largement utilisé. On la retrouve aussi bien comme motif ornemental dans la décoration des quartiers, sur le fanion des compagnies et des escadrons, que sur les épaulettes de tenue de sortie ou sur les insignes de béret. Ornement réservé à certaines

unités d'élite, elle a été officialisée à la Légion en 1874 et a pris progressivement son allure actuelle, avec ses sept flammes dont deux en retour et la bombe évidée. Sur les insignes de béret, le corps de la bombe porte le numéro du régiment. Sur les épaulettes, la grenade est surmontée des trois chevrons verts distinctifs de la Légion. Les trois chevrons sont portés par les unités qui, comme la Légion étrangère, appartenaient à l'ancienne armée d'Afrique.

CAMERONE 1863

« Ils furent ici moins de soixante opposés à toute une armée. Sa masse les écrasa. La vie plutôt que le courage abandonna ces soldats français le 30 Avril 1863. »

Le 30 avril 1863, dans l'hacienda de Camerone, les trois officiers et les soixante-deux légionnaires de la compagnie du capitaine Danjou résistèrent pendant toute une journée à 2000 Mexicains. Au soir d'une lutte épique, les 5 derniers survivants chargèrent à la baïonnette. En

se battant jusqu'à la dernière extrémité, les légionnaires empêchèrent les Mexicains d'attaquer le convoi que la compagnie protégeait. Le convoi put passer. Ils avaient rempli leur mission. Ce combat est resté comme le symbole de la fidélité à la parole donnée, de la mission remplie quel qu'en soit le prix. Le symbole du devoir et du sacrifice. Le 30 avril est devenu la fête traditionnelle de la Légion étrangère. Ce jour-là, où qu'elles soient, les unités se regroupent pour assister à la lecture du

combat. À Aubagne, cette cérémonie prend une dimension particulière. Le capitaine Danjou portait une main articulée. Cette main en bois fut retrouvée sur les lieux du combat et ramenée à Sidi-Bel-Abbès. Elle est conservée à Aubagne, dans la crypte du musée de la Légion. Le 30 avril, elle est présentée devant le front des troupes, portée par un ancien valeureux que la Légion souhaite tout particulièrement honorer.

LES PLIS LEGION

Les légionnaires portent sur leurs chemises et chemisettes de tenue de sortie une série de plis, à l'ordonnement parfaitement codifié, qui donnent à ces effets réglementaires une élégance particulière. Pour les cadres chargés de l'instruction, apprendre aux jeunes légionnaires à faire correctement les plis de leurs chemises est un moyen simple, concret et très efficace de leur expliquer ce que « travail bien fait » veut dire et de leur en donner le goût.

LES EPAULETTES DE TRADITION

Les épauettes portées sur la tenue de parade ont pris leur allure définitive, à corps vert et tournantes rouges, dès 1868. Ces couleurs ont été héritées des Suisses de la 2^e Légion de 1835. On retrouve ces mêmes couleurs également sur les fanions des unités élémentaires. Le port des épauettes de tradition a été interrompu par périodes et l'usage en a été définitivement rétabli en 1946.

LA CEINTURE BLEUE

A l'origine, c'était un accessoire destiné à protéger le personnel servant Outremer des affections intestinales et elle se portait sous les vêtements. Peu à peu, elle fut portée sur la veste ou sur la capote. La couleur bleue fut retenue et devint le signe distinctif de la Légion.

LE BERET VERT

Initialement, cette coiffure n'était portée que par les légionnaires des bataillons étrangers de parachutistes. Son apparition ne date donc que de la guerre d'Indochine. A partir de la guerre d'Algérie, son usage fut généralisé à l'ensemble de la Légion.

LA CRAVATE VERTE

Elle fut adoptée après la découverte d'un important stock venant des Chantiers de jeunesse par le Régiment de Marche de la Légion étrangère. Elle devint réglementaire en 1946.

LA MUSIQUE DE LA LEGION

La Musique de la Légion étrangère compte une soixantaine d'exécutants. Sa réputation dépasse largement les frontières et elle se produit régulièrement à l'étranger. En dehors des cérémonies militaires classiques, elle donne des concerts en salle ou des aubades. En formation de défilé, elle se distingue des autres musiques de l'Armée française par ses fifres, son chapeau chinois, par un port du tambour particulier (cercle inférieur au niveau du genou) et par une cadence de 88 pas à la minute (contre 120 pas à la minute pour les autres unités), cadence qui lui confère puissance et majesté.

LE BOUDIN

Les origines du mot, comme celles du célèbre refrain, sont assez mal connues. Il s'agirait du rouleau parfait de la toile de tente, fixé sur le sac et que l'on appelait volontiers « boudin ». C'est, peu de temps avant le départ du Régiment étranger pour le Mexique, que monsieur Wilhem, chef de musique, composa cette marche qui est devenue la marche de la Légion étrangère : « le Boudin ». Les paroles actuelles ont probablement été adoptées vers 1870, alors que le Roi des Belges avait demandé que ses sujets ne combattent pas en France, tandis que de nombreux Alsaciens et Lorrains s'engageaient à la Légion.

LA TENUE DES PIONNIERS

Les pionniers portant la barbe et le tablier de buffle, défilant la hache sur l'épaule, rappellent la vocation de soldat bâtisseur du légionnaire. Selon une tradition reprise de la Grande Armée, ils sont placés en tête des défilés, en ouverture de route. Dans leur régiment, les pionniers constituent l'équipe chargée de l'entretien et de l'amélioration de l'infrastructure du quartier.

LES FETES DE LA LEGION

Les fêtes ont un éclat particulier à la Légion : Camerone, fête de la tradition militaire légionnaire et Noël, fête de la famille légionnaire.

CAMERONE

L'anniversaire du combat du 30 avril 1863 est célébré de manière solennelle partout où se trouvent des légionnaires. Traditionnellement, les régiments accompagnent la prise d'armes d'une opération portes ouvertes à laquelle sont invités les anciens et la population de la garnison.

NOEL

La célébration de Noël revêt un caractère particulier, beaucoup plus important que dans d'autres corps. La Légion étrangère se doit, ce soir-là, plus que jamais, de tenir lieu de famille aux légionnaires. La nuit de Noël réunit au quartier, autour des crèches, des cadeaux et des chants, tous les officiers, sous-officiers et légionnaires du régiment.



RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS UTILES

LE MAGAZINE KEPI BLANC

Créé en 1947, *Képi blanc* est entièrement réalisé par l'équipe du magazine, au quartier Viénot à Aubagne. Cette publication mensuelle renforce la cohésion de la communauté légionnaire en diffusant l'image vivante de la Légion d'aujourd'hui et en délivrant, à chaque parution, un témoignage de son actualité et de son histoire. Le magazine n'est distribué que par voie

d'abonnement. Cet abonnement et la commande de hors-série et de produits dérivés peuvent se faire sur internet de façon sécurisée.

Pour obtenir tous les renseignements qui vous permettront de vous informer régulièrement sur la vie de la Légion étrangère, contactez :

Képi blanc
BP 78
13673 Aubagne Cedex
Tél : 04 42 18 12 38
Fax : 04 42 18 12 98
www.kbmagazine.com
redaction@kbmagazine.com



LE SITE DE REFERENCE DE LA LEGION ETRANGERE

Tous les renseignements sur la Légion étrangère sont accessibles d'un simple clic. A partir du portail Légion, vous pouvez visiter les sites de la communauté légionnaire et vous informer (histoire, traditions, actualités...). Depuis l'espace téléchargement, vous

pouvez visionner les dernières vidéos, les fonds d'écran et écoutez les chants régimentaires. Sur le livre d'or du portail, faites-nous part de vos réflexions ou témoignages. www.legion-etrangere.com - webmestre@legion-etrangere.com



LA MUSIQUE DE LA LEGION ETRANGERE

Pour connaître les modalités vous permettant d'obtenir une prestation de la Musique de la Légion étrangère et en connaître les conditions financières, adressez-vous à :

Monsieur le général commandant la Légion étrangère
BP 21 355 - 13 784 Aubagne Cedex
Tél/Fax : 04 42 18 12 11

Vous pouvez consulter le programme à venir de la MLE sur la page web de la MLE du portail internet Légion étrangère : www.musique.legion-etrangere.com

LE MUSEE DE LA LEGION ETRANGERE

Entrée gratuite. Ouvert du mercredi au dimanche. De 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermé du 20 décembre au 31 janvier. Visites guidées pour les groupes sur réservation. Courrier adressé à :

Monsieur le général commandant la Légion étrangère
Division Rayonnement et Patrimoine
Route de la Légion - BP 21 357
13 784 Aubagne Cedex
Tél : 04 42 18 12 41
musee.legionetrangere@gmail.com

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Tél : 04 42 18 12 42
musee.legionetrangere@gmail.com

MUSÉE DE L'UNIFORME LÉGIONNAIRE

Entrée gratuite.
Ouvert tous les jours sauf le lundi.
De 10h à 12h et de 14h à 17h.

Institution des Invalides de la Légion étrangère
13 114 Puylobier
(à 30 km au nord d'Aubagne et 15 km à l'est d'Aix-en-Provence)
Tél : 04 91 45 49 15

LA SAMLE

La société des amis du musée de la Légion étrangère est une association loi 1901 créée en 2003. Sa mission est de contribuer à la conservation, au développement et au rayonnement du patrimoine constitué en particulier

par l'ensemble des collections détenues par le Musée de la Légion étrangère. Ses ressources proviennent des cotisations, dons et subventions.

BP 21 357 - 13 784 Aubagne Cedex
Tél : 04 42 18 10 25
com.le.samle2@wanadoo.fr

LES AMICALES

Il existe dans le monde plus de 180 amicales d'anciens légionnaires. La fédération des sociétés d'anciens de la Légion étrangère (FSALE) saura vous indiquer l'amicale

la plus proche de votre domicile.
Écrivez ou contactez : **Fédération des sociétés d'anciens de la Légion étrangère**

15, av. de la Motte-Picquet - 75 007 Paris
Tél : 09 61 68 37 32 - Fax : 04 45 51 00 12
www.legionetrangere.fr

SERVIR COMME RESERVISTE

Si vous désirez servir dans la réserve de la Légion, comme officier, sous-officier ou comme militaire du rang, adressez-vous à :

Monsieur le général commandant la Légion

étrangère - Bureau réserve - Quartier Vienot - Route de la Légion - BP 21 355 - 13 784 Aubagne Cedex - Tél : 04 42 18 10 11. Le bureau réserve est ouvert tous les mardis. Vous pouvez également

contacter directement les régiments étrangers de métropole. Ils ont tous des droits ouverts en réservistes, en compléments individuels (cas de tous les régiments) ou en unité constituée au 1^{er} REG, 2^e REP, 1^{er} REC et 2^e REI.

LA BOUTIQUE DE L'INSTITUTION DES INVALIDES

La boutique de l'Institution des Invalides de Puyloubier vous propose une large gamme d'articles produits par les pensionnaires ou ayant trait à la Légion : livres, insignes, figurines, articles de bimbeloterie et les célèbres céramiques de Puyloubier, sans oublier le vin...

En achetant à la boutique de Puyloubier, vous achetez «solidaire» et vous aidez l'Institution à vivre.

Institution des Invalides - 13 114 Puyloubier
Boutique : 04 42 91 45 14

Vous pouvez également consulter le catalogue et commander les produits sur le site internet de l'Institution (paiement sécurisé).

www.legion-boutique.com
webmestre@legion-boutique.com

L'ACCUEIL EN MAISON DE RETRAITE

La division Entraide et Solidarité de la Légion étrangère gère un centre d'hébergement qui peut recevoir d'anciens légionnaires sous certaines conditions. Pour tout renseignement contactez :

Monsieur le général commandant la Légion étrangère - Division Entraide et Solidarité / Foyer d'entraide de la Légion étrangère

Route de la Légion - BP 21 355 - 13 784 Aubagne Cedex - Tél : 04 42 18 12 33 - Fax : 04 42 18 12 15
fele13@wanadoo.fr

Il existe également, bien que ne dépendant pas de la Légion d'active, la Maison du légionnaire. Dirigée par un ancien légionnaire, elle accueille les anciens de tous grades qui se retrouvent seuls, moyennant une

participation financière forfaitaire et graduée selon le type d'hébergement (chambre individuelle ou double). Pour tout renseignement contactez :

Monsieur le directeur de la Maison du légionnaire - Domaine de Vède - 13 390 Auriol
Tél : 04 42 04 70 07

FAIRE FACE A UNE DIFFICULTE

Ancien légionnaire, vous êtes en difficulté, vous avez besoin d'aide ou d'assistance. Des cellules existent, qui peuvent vous renseigner, vous guider dans vos

démarches. Écrivez ou contactez : **Monsieur le général commandant la Légion étrangère - Division Entraide et Solidarité / Foyer d'entraide de la**

Légion étrangère - Route de la Légion - BP 21 355 - 13 784 Aubagne Cedex
Tél : 04 42 18 12 33 - Fax : 04 42 18 12 15
fele13@wanadoo.fr

EMBAUCHER UN ANCIEN LEGIONNAIRE

Adressez vos offres d'emploi au Bureau d'aide à la reconversion de la Légion étrangère (BARLE) :

Monsieur le général commandant la Légion étrangère - Bureau d'aide à la reconversion - Quartier Vienot - Route de la Légion - BP 21 355 -

13 784 Aubagne Cedex
Tél : 04 42 18 10 18 - Fax : 04 42 18 12 34
reconversion@legion-etrangere.com

GESTION ADMINISTRATIVE DES ANCIENS

Le Bureau des anciens de la Légion étrangère (BALE) administre les anciens légionnaires de nationalités étrangères et les anciens légionnaires de nationalité française durant la période de disponibilité dans la réserve (5 ans après radiation des contrôles).

Longlet « le coin des anciens » sur le site internet de la Légion étrangère permet d'accéder à certaines demandes pour initier des démarches administratives.

Adressez votre courrier au Bureau des Anciens de la Légion étrangère (BALE) :

Monsieur le général commandant la Légion étrangère
Bureau des Anciens
Quartier Vienot Route de la Légion
BP 21 355 - 13 784 Aubagne Cedex
Tél : 04 42 18 12 82 - Fax : 04 42 18 12 83

RECRUTEMENT DE LA LEGION ETRANGERE

CPS D'AUBAGNE

Quartier Vienot
Route de la Légion - BP 21355
13784 AUBAGNE CEDEX
Tél. : (33) 04 42 18 12 57

PILE DE BORDEAUX

260, rue Pelleport
33800 BORDEAUX
Tél. : (33) 05 56 92 99 64
Mail : legionetrangerebordeaux@orange.fr

PILE DE LILLE

Caserne Négrier
Rue Princesse
59000 LILLE
Tél. : (33) 03 28 36 08 72
mail : legionetrangere.lille@gmail.com

PILE DE LYON

26, avenue Leclerc
Quartier Général FRERE
BP 41
69998 LYON CEDEX 07
Tél. : (33) 04 37 27 26 50

PILE DE MARSEILLE

28, rue des Catalans
13007 MARSEILLE
Tél. : (33) 04 13 59 47 90
Mail : legion-recrute-marseille@live.fr



PILE DE NANTES

Quartier Richemont
16, rue des Rochettes
44013 NANTES
Tél. : (33) 02 28 24 20 70
Mail : p.i.l.e.nantes44@gmail.com

PILE DE NICE

Caserne Filley
2, rue Sincaire
06300 NICE
Tél. : (33) 04 93 80 59 06
Mail : pile.nice@yahoo.fr

PILE DE PARIS

Fort de Nogent
94120 FONTENAY SOUS BOIS
Tél. : (33) 01 49 74 51 38
Permanence au Fort Neuf de Vincennes
Tél. : (33) 01 41 93 35 18

PILE DE PERPIGNAN

Caserne Joffre
Rue Jean Veilledent - CS 60910
66020 PERPIGNAN
Tél. : (33) 04 68 08 22 81
Mail : legionperpignan@orange.fr

PILE DE STRASBOURG

Quartier Lecourbe
1, rue d'Ostende
67000 STRASBOURG
Tél. : (33) 03 88 61 53 33
Mail : pile.strasbourg@gmail.com

PILE DE TOULOUSE

2, rue Pérignon
BP 45017
31032 TOULOUSE CEDEX 5
Tél. : (33) 05 61 54 21 95
Mail : legion-recrute-toulouse@orange.fr

(PILE : Poste d'Information de la Légion Etrangère) - (CPS : Centre de Présélection)

PUBLICATIONS

EDITION ET REALISATION

Presse Corse Communication
80, rue Charles Duchesne
13851 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
Tél. 04 42 38 42 49
Fax. 04 42 29 47 16

CONCEPTION ET REDACTION

Division Rayonnement et Patrimoine
Légion étrangère
Képi Blanc Magazine
Anaïs Andre
Aude Bresson

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Christophe Rossi
Presse Corse Communication

CREDIT PHOTOS

Légion étrangère

Division Rayonnement et Patrimoine

Bureau Evenementiel/Media

presse@legion-etrangere.com

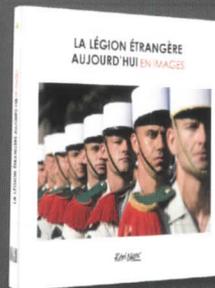
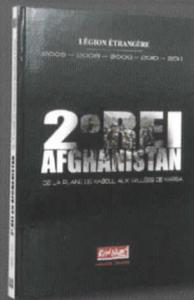


fb.com/legionetrangereofficiel



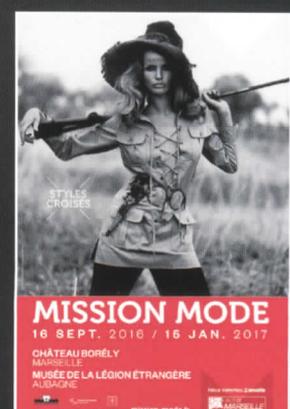
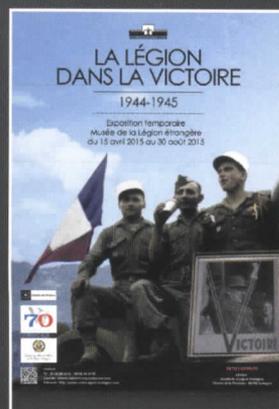
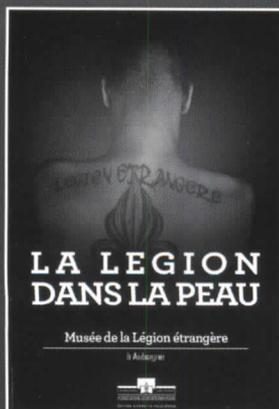
Bureau production

redaction@kbmagazine.com



Bureau Patrimoine

musee-legionetrangere@gmail.com





depuis 1831

www.legion-etrangere.com

fb.com/legionetrangereofficiel